L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 24 JUILLET 1852.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. N° 88, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 24 JUILLET 1852.

POUR PRESIDENT: **WINFIELD SCOTT**, DE LA VIRGINIE.

POUR VICE-PRESIDENT: **WM. A. GRAHAM**, DE LA CAROLINE DU NORD.

ELECTEURS Pour président et pour vice-président:

Premier District—JACQUES TOUTANT, de St-Bernard; (substitut, J. B. WILKINSON Jr., de Plaquemines.)

Second District—CHRISTIAN ROSELIUS, d'Orléans; (substitut, CYPRIEN DUFOUR, d'Orléans.)

Troisième District—DUNCAN F. KENNER, de l'Ascension, (substitut, FERGUS GARDÈRE, de Jefferson.)

Quatrième District—GEO. W. WATTERSTON, de Livingston: (substitut, R. J. BARROW, de Ouest-Feliciana.)

Cinquième District—ALEXANDRE DECLOUET de St-Martin; (substitut, J. K. ELGEE, des Rapides)

Sixième District—ISAIAH GARRETT, de Ouachita.

Notre Feuilleton.

Nous commençons aujourd'hui même, malgré l'espace que nous devons consacrer aux nouvelles d'Europe, à la chronique américaine et à notre correspondance parisienne, la publication d'un roman posthume par FRÉDÉRIC SOULIÉ, *Le Veau d'Or*. Une œuvre signée d'un pareil nom est une bonne fortune dont nous nous hâtons de profiter. Le *Siècle* qui possède le manuscrit laissé par l'auteur, a dû pendant longtemps en ajourner la publication par suite de certaines formalités à remplir et de l'intervention obligée de la famille de l'illustre défunt. Si nous en jugeons, dit ce journal, aux instances qui nous sont parvenues de toutes parts à ce sujet, la dernière œuvre de l'auteur des *Mémoires du Diable* sera accueillie avec un bien vif intérêt par les admirateurs d'une des plus brillantes imaginations de ce temps-ci. Nous avons d'ailleurs la conviction qu'elle répondra dignement à l'attente dont elle est l'objet.

TESTAMENT DE M. CLAY.—L'ouverture du testament de M. Clay a eu lieu à la Cour de Lexington lundi dernier. Le testateur a écrit ses dernières volontés de sa propre main: il laisse la presque totalité de ses biens à sa famille. Quant à ses esclaves, il déclare que les descendans qu'ils auront eus après l'année 1850 seront affranchis et envoyés à Libéria, les hommes à l'âge de vingt-huit ans, et les femmes à l'âge de vingt-cinq. Ce qu'ils auront gagné dans les trois années qui précéderont leur affranchissement sera consacré à payer leurs dépenses de voyage, mais avant d'être envoyés à Libéria, il faudra qu'on leur ait appris à lire, à écrire et à calculer. La ferme d'Ashland appartiendra à Mme Clay. Celle-ci est nommée exécutrice testamentaire conjointement avec l'honorable A. Marshall et James O. Harrison qui administreront avec elle la succession.

EUROPE.

La malle nous a transmis hier nos journaux européens apportés par l'*Asia*: les dernières dates de Paris sont du 1er juillet et celles de Liverpool du 3.

COLLÈGE DE LA LOUISIANE.—Une fête charmante a eu lieu dans cette institution jeudi soir. La vaste cour du collège était recouverte d'une tente, un théâtre improvisé avait été construit dans le fond, et un excellent orchestre était présent pour remplir les temps d'arrêt par des morceaux de musique populaires, des symphonies, etc. La cour était brillamment illuminée et les sièges préparés pour les visiteurs étaient envahis par une foule non moins nombreuse qu'élégante où les dames se trouvaient en majorité. Les élèves portaient un uniforme qui les faisait reconnaître. Nous ne dirons rien des exercices: ils ont fait honneur à la fois et aux jeunes gens dont nous avons cité l'autre jour les noms et aux professeurs qui ont su leur inspirer le goût dont ils ont fait preuve dans cette circonstance. La fête de jeudi au collège de la Louisiane restera dans les souvenirs des élèves et des parens.

PIQUE-NIQUE.—Un colossal pique-nique organisé par les partisans des chemins de fer aura lieu à Jackson, dans l'Etat du Mississipi, le 30 de ce mois. M. Robb sera présent et haranguera le meeting: d'autres citoyens éminens de la Nlle-Orléans et de la Louisiane assisteront également à la fête.

KEY-WEST.—Le steamer *Isabel*, parti de Key-West le 14 de ce mois est arrivé ces jours derniers à Charleston. Les malades du *Philadelphia* vont beaucoup mieux. Le sloop *M. H. Williams* a reçu à son bord 38 des passagers du steamer pour les transporter à la Nlle-Orléans.

La barque belge *Matthew Van Bree*, capitaine Henry Govaerts, allant de Matanzas à Cowes, avec un fort chargement de sucre et de mélasse s'est perdue le 2 de ce mois sur Alligator Reef. La plus grande partie de la cargaison a pu être sauvée.

NOMINATION.—M. William Carr Lane a été nommé par le président gouverneur du territoire du Nouveau-Mexique, en remplacement de James S. Calhoun, décédé.

Congrès.

Séance du 16 juillet.

SÉNAT.—Séance nulle.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—La Chambre s'occupe du bill du Sénat dont l'objet est de protéger les personnes qui voyagent à bord des bateaux à vapeur américains. Ce bill subit ses deux premières lectures et est référé au comité du commerce.

Le bill des chemins de fer de la Floride et de l'Alabama est pris en considération et rejeté.

Sur motion de M. Houston, la Chambre se constitue en comité général.

Après une assez longue délibération sur divers sujets, la séance est levée et la Chambre s'ajourne.

Le *Boston Courier* qui se disait d'abord autorisé à contredire l'authenticité de l'entretien qui a eu lieu à New-York entre M. Webster et M. Tallmadge a changé de ton depuis que ce dernier a publié sa lettre. Il déclare maintenant qu'il a de *bonnes raisons* de douter de l'exactitude de la version. Il n'en aura bientôt plus.

FLORIDE.—La Convention whig qui s'est réunie à Tallahassee ces jours derniers, s'est prononcée à l'unanimité en faveur de MM. SCOTT et GRAHAM. La convention a ensuite désigné M. GEORGE T. WARD, comme candidat pour la place de gouverneur.

MOREAU GOTTSCHALK A MADRID.

L'accident qui avait condamné Gottschalk à l'inaction n'a pas eu de suites fâcheuses et le célèbre pianiste a déjà repris le cours de ses concerts et de ses succès. Toute l'aristocratie de Madrid assistait, le 14 juin dernier, au concert de rentrée donné par Gottschalk au Théâtre du Prince. La salle était comble et le triomphe de notre jeune compatriote a été inoui. Tous les morceaux ont été bissés: *Le Bananier* (bissé), *Les Souvenirs de Bellini* (bissé), *La danse Ossianique* (bissée), *Le Carnaval de Venise* (bissé). Enfin est arrivée la pièce capitale composée pour cette fête par l'éminent artiste, un morceau pour dix pianos ayant pour titre le *Siège de Saragosse*, dont on parlait déjà dans Madrid depuis dix jours.

Gottschalk s'est présenté sur la scène à la tête de ses aides de camp, tous vêtus de même. Les applaudissemens ont éclaté de toute part; après la première partie l'enthousiasme n'avait plus de bornes. La seconde partie n'était pas achevée que le public la redemandait; enfin au final de la troisième partie, après une fanfare brillante où par un moyen très ingénieux Gottschalk imite l'accompagnement du tambour, il y a eu dans la salle comme une commotion électrique, tout le monde s'est levé et le ministre de l'agriculture ne pouvant maîtriser son émotion a poussé un *viva la reina* formidable qui a été le signal des hurrahs! Après trois rappels successifs Gottschalk a dû reprendre le siège de Sarragosse que l'auditoire n'entendait plus tant les trépignemens se succédaient.

Avant la chûte du rideau une couronne de lauriers entremêlés d'un rinceau d'or portant l'inscription: *Le public de Madrid à Gottschalk*, est venu tomber aux pieds de l'artiste.

A la sortie du théâtre un cortège s'est formé, où les dames se trouvaient en grand nombre, et Gottschalk a été reconduit à son hôtel. Peu après deux orchestres militaires placés sous les fenêtres ont fait entendre les premiers accords de la danse ossianique de Gottschalk. L'artiste a ce moment paru au balcon où un immense hurrah l'accueillit. [illegible] encombrée de monde, resplendissait d'illuminations improvisées et la fête s'est prolongée jusqu'à trois heures du matin.

Ajoutons que la recette du concert a été à la hauteur de l'enthousiasme, aujourd'hui le talent et la fortune se donnent la main.

CALIFORNIE.

Nouvelles de dix-sept jours plus récentes.

Le steamer *Illinois* est arrivé à New-York dans la soirée du 15 de ce mois, venant d'Aspinwall qu'il a quitté le 7 de ce mois avec 300 passagers et plus de deux millions de piastres en poudre d'or. Les nouvelles de la Californie reçues par cet arrivage vont jusqu'au 18 juin.

Nous avons déjà annoncé que le chemin de fer de l'isthme de Panama était terminé jusqu'à Gorgona.

La chronique californienne est riche d'épisodes de toutes sortes. Nous ne tenterons pas la trop longue énumération des crimes hideux qu'enregistrent les journaux de San Francisco. Le peuple continue à se faire justice lui-même et les exécutions sommaires se multiplient dans la même proportion que les meurtres, vols, &c. Que les comités de vigilance déploient la sévérité qu'elles ont déjà montrée et nous sommes persuadés que les escrocs, et les assassins abandonneront la Californie pour aller chercher fortune ailleurs. Il est triste seulement que les autorités régulièrement constituées soient impuissantes à réprimer le mal.

La Convention whig de la Californie s'est réunie le 8 juin à San Francisco; elle a désigné ses candidats pour le Congrès: ce sont MM. George B. Tingley, de Santa Clara, et P. L. EDWARDS, de Sacramento. Voici les autres candidats nommés: pour la Cour Suprême, MM. J. M. Huntington et Stanton Rockner; pour la place de greffier de la Cour Suprême, M. Wm D. Hawks, électeurs présidentiels, MM. David H. Haskell, John C. Fall, C. D. Johns et J. A. Hale.

Le surintendant des écoles publiques de San Francisco déclare, dans son dernier rapport, que le nombre des élèves qui fréquentent ces écoles est de 702.

Quatre-vingt-quinze Français, faisant partie de l'expédition organisée par la société de la loterie des lingots d'or, sont arrivés à San Francisco.

Le célèbre chef indien Baptiste s'étant enivré au milieu d'une fête, a percé sa femme d'un coup d'épée. Le corps de la malheureuse a été brûlé le lendemain sur un bûcher.

Le juge de la Cour de Sacramento a été attaqué le 16 du mois dernier, à sa sortie du tribunal, par deux individus nommés John H. McKune et Henry Caulfield. Le premier a été grièvement blessé par le juge, qui eût été lui-même tué d'un coup de pistolet par Caulfield, si le shérif, M. J. McDonald, ne l'avait protégé en se couvrant de sa propre personne et en recevant la balle qui était destinée au magistrat. On craignait que M. McDonald succombât à sa blessure, qui est extrêmement grave.

Le colonel Craig, commissaire des frontières, a été tué sur le chemin de San Diego, en cherchant à arrêter deux déserteurs.

L'émigration chinoise ne se ralentit pas: 734 habitants du Céleste-Empire, venant de Whampoo, sont arrivés en un jour à San Francisco.

Rien de nouveau de Panama et de l'Oregon.

Les nouvelles des îles Sandwich reçues par la voie de San Francisco vont jusqu'au 15 juin. L'équipage d'un navire américain a été massacré aux îles Gallipago.

CHOLÉRA.—Ce terrible fléau a fait son apparition dans beaucoup de villes de l'Ouest et y exerce de grands ravages.

Nous prions l'honorable PIERRE SOULÉ d'agréer nos remercîmens pour les documens qu'il a eu l'obligeance de nous transmettre.

Chronique Locale.

Le capitaine Jones a comparu hier devant le recorder Winter, sous l'accusation d'avoir vendu et de s'être approprié à son usage particulier un billet de $415 tiré par L. Holmes et endossé par J. B. Waterman. L'accusé n'ayant pu fournir caution a été envoyé en prison.

James Skerret a été envoyé hier devant la 1re Cour de District, pour répondre à une accusation d'abus de confiance.

Un second affidavit concernant la malheureuse affaire de la rue Commune a été fait hier devant le recorder Winter, par M. Brecher, qui déclare que Moran ou des accusés, n'a nullement participé à l'affaire; qu'au contraire il a fait tous ses efforts pour séparer les parties. Il ajoute qu'il connaît Moran pour un homme paisible et qui a de très bons antécédents. Moran a été admis à fournir caution. On a espoir de sauver Green. Quant à Weymouth ses blessures n'inspirent plus de vives inquiétudes.

Un warrant a été lancé hier contre André [illegible] accusé de s'être approprié une somme de $21 qu'il avait collectée pour Jean Deserti.

—Arthur Lawless sera examiné sous peu devant le recorder Genois, sous la prévention d'avoir volé divers objets à bord d'une goëlette qui se trouve au vieux bassin.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

PARIS, 1er juillet.

Monsieur,

Enfin, vous l'avez appris sans doute par les journaux, elle est terminée la session laborieuse du Corps Législatif de France! Que le Dieu du Silence répande ses pavots dans l'enceinte jusqu'hier muette qui a retenti pendant trois mois de l'éloquence à huis clos des honorables députés, MM. Remacle, Chanteras, et le chocolatier Devinck, et le belliqueux Granier de Cassagnac, et cent autres, grands orateurs de même force. Rien ne lui a manqué, pas même l'oraison funèbre, car c'est ainsi qu'on doit qualifier, ce me semble, le message présidentiel qui congédie pour six mois les élus de la nation. On a beau se dire que ces vacances si bien méritées ne sont qu'une application de la Constitution: il y a eu tant de Constitutions en France qu'on ne sait plus guère à quoi s'en tenir.

Le corps Législatif a battu en retraite après le vote du budget, vote d'ensemble, si jamais il s'en est rencontré dans les fastes des assemblées délibérantes! Et qu'est-ce que le budget! Mon Dieu! il ressemble fort peu aux gouvernements qui le proposent tour à tour: tandis que ceux-ci passent de métamorphose en métamorphose, lui, il reste immuable, mais toujours grandissant. Voulez-vous en connaître la dernière édition, consultez les premières. Le budget du citoyen Louis Napoléon Bonaparte, prince président de la République Française, ressemble à ses aînés, que votèrent l'Assemblée législative et l'assemblée constituante, et l'on défie les yeux clairvoyants de trouver dans les uns et les autres quelque chose qui diffère des colonnades de chiffres et de la fantasmagorie numérique soumises annuellement par la monarchie de Juillet et par celle de la Restauration aux *amés et féaux sujets et députés*.

Un seul point frappe le regard même des moins expérimentés; c'est la progression incessante que suit le total de chaque année, enflé de beaux millions en sus du total précédent: et, comme observation parallèle, les habiles signalent un accroissement également fâcheux dans les découverts et les anticipations. C'est, en un mot, vous dire que nous payons de plus en plus et que les dettes du gouvernement s'accroissent avec une déplorable persistance. Spectacle très consolant!

Deux épisodes, non entièrement dépourvus d'intérêt, ont fait une légère diversion à la grande et inoffensive bataille qui vient de se terminer. Primo: la commission du budget a persisté dans des réductions non approuvées par le conseil d'Etat. Cas pendable, prévu par la Constitution. De quoi se mêle le corps législatif? N'est-ce pas là une audace, une témérité notoire! maintenir un amendement rejeté par le pouvoir!

Rien que la mort n'était capable
D'expier ce forfait.

Le ministre d'Etat a préféré la peine disciplinaire de l'*Avertissement* à cet excès de rigueur conseillé par le fabuliste, on a traité messieurs les députés comme de simples journalistes: on les a avertis. Seconde: suite de l'épisode précédent. Saisis d'un repentir sincère, les membres qui s'étaient permis cette malencontreuse opposition n'ont pas voulu quitter leurs sièges officiels sans donner à l'auguste prince qu'ils avaient offensé une réparation éclatante. Cette dernière épithète est l'expression propre: l'enthousiasme a éclaté de la façon la plus bruyante à la fin de la dernière séance, et, si j'en crois les auditeurs oculaires les cris de *Vive Napoléon! Vive le prince président!* ont retenti de manière à faire oublier, à éclipser la formidable acclamation de *Vive la République*, poussée le 4 mai 1848 par neuf cents représentants du peuple.

Courage! MM. Montalembert de Kerdrel et consorts, voilà noblement réparer une faute et revenir sur un passé si triste à vos cœurs!

Toujours la triste besogne des conseils de guerre: un certain Despiuds vient d'être condamné à mort par le tribunal siégeant à Marseille. Quand donc le 2 décembre aura-t-il apuré ses comptes de proscription? Le capitaine Bruckner, ex-représentant, a été condamné à la destitution et aux frais du procès, pour avoir cherché asile en Belgique: on dépouille de leur traitement d'agrégé les professeurs en exil ou en disponibilité qui refusent le serment.

On passe de main en main une lettre de l'ex colonel Charras: cette pièce que j'ai eue sous les yeux, sans pouvoir vous la transmettre, renferme quelques récriminations que l'on comprend mais que l'on regrette. Il semble que, dans la position de M. Charras, une fière et silencieuse résignation vaudrait mieux que les plaintes, même les plus éloquentes. Excusons-le pourtant: il y a longtemps qu'on sait combien est amer le pain du proscrit!

Peu, ou point de nouvelles intimes: le commerce et l'industrie languissent, et les marchands s'en prennent aux bustes du Président, naguère installés avec tant d'apparat à tous les carrefours et les coins de la France. Les dames de la Halle, à Paris, se sont signalées, dit-on, par une invention originale. Elles ont tressé une couronne très irrévérencieuse, qui a été placée sur cette tête auguste: les poissons entrelacés, dont se compose ce diadème d'un nouveau genre, présentent une allusion fort claire à certaine classe de courtisans qui pullule dans les salons et boudoirs Elyséens. Je regrette que la pudeur de notre langue m'empêche d'écrire le nom un peu trop risqué de ce poisson et de son homonyme dans la race bipède.

Quant au président, les travaux et les soucis du gouvernement ne l'absorbent pas autant que voudraient le faire croire ses divers paladins de la *Patrie* et du *Constitutionnel*. Tour à tour les divers théâtres de Paris sont honorés de sa présence, et les médisants ajoutent que l'amour de l'art dramatique n'est pas le seul attrait qui en [illegible] cet illustre parmi les admirateurs du vaudeville [illegible] et de la comédie plus que légère. Le prince Louis-Napoléon [illegible] en vrai sultan d'Asie aux spectacles, aux danses et aux exhibitions plastiques et artistiques; déjà plus d'une bayadère des Variétés ou de l'Opéra [illegible] trouver le chemin...... je ne [illegible] dire [illegible]. Le mouchoir [illegible] Croirons-nous que Tarquin-Bonaparte [illegible] Lucrèce dans la personne de Mademoiselle [illegible]? C'est sur cette anecdote que je termine ma correspondance [illegible]

NOUVELLES DIVERSES.

PARIS, 1er juillet 1852.

—Nous recevons de Cayenne, dit le *Courrier du Havre*, une lettre du 20 mai, dans laquelle on nous annonce l'arrivée de la frégate *la Forte*, avec quatre cents déportés.

—On écrit de Saint-Pétersbourg, le 20 juin:

« Le comte Xavier de Maistre, auteur du *Voyage autour de ma chambre* et du *Lépreux de la vallée d'Aoste*, et frère du célèbre auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, le comte Joseph de Maistre, est mort le 12 de ce mois, à l'âge de quatre vingt-dix ans.»

—On lit dans la *Suisse* du 27 juin:

« Mme la duchesse d'Orléans est arrivée à Baden, en Argovie, le 24 au matin, sous le nom de comtesse de Villiers. Elle est descendue au Stadthof, où des appartemens étaient prêts pour la recevoir. La princesse a amené ses deux enfans, le comte de Paris et le duc de Chartres.»

—On écrit de Berlin:

« M. Meyerbeer, qui se ressent encore des suites de la grave maladie qu'il a éprouvée l'année dernière, vient de partir pour les eaux de Spa, mais auparavant il se rendra à Paris pour y passer quelques jours, afin de consulter la Faculté de Paris.»

M. Meyerbeer est arrivé le 26 juin à Paris.

—On a reçu des nouvelles de Mayotte et de Noss-Be. La situation de ces deux établissements s'était améliorée; l'immigration de cultivateurs chinois avait eu lieu dans le pays et avait produit un bon effet. Depuis quelque temps, les Chinois qui se portaient vers la Californie, et qui forment une excellente population, semblent préférer les colonies européennes, dont les mœurs sont plus douces et les lois meilleures. Ils ont introduit plusieurs modes de culture très avantageux. Ils ont été bien accueillis par le gouverneur, qui comprend le parti qu'on peut tirer de ces hommes honnêtes et laborieux.

—On lit dans l'*Union de la Haute-Marne*, journal de Chaumont, du 29 juin:

«L'immense prairie de l'Amance vient d'être inondée par les eaux pluviales; elles ont causé des ravages épouvantables, non seulement dans les prairies, mais encore dans les propriétés. La perte est énorme: beaucoup de communes ont eu à souffrir de ce funeste accident.»

—On écrit de Mâcon, le 26 juin:

«Les pluies diluviennes qui ont occasionné tant de dégâts dans nos contrées, par suite du débordement des cours d'eau, ne pouvaient manquer d'atteindre rudement le Louhannais, contrée où les rivières et les ruisseaux sont si multipliés. Indépendamment des grandes pertes subies par l'agriculture, la crue des eaux, qui a été considérable, a causé des dommages d'une autre nature. Les charbons et les sels qui sont entreposés à Louhans pour les salines de Montmorot ont été entraînés par le courant. Un ouvrier s'est noyé en construisant un bateau afin de porter secours à un préposé de l'administration.

—Les communes de Lassauvelat et de Lamothe-Goas ont été complètement ravagées, dit le *Courrier du Gers*, par l'orage désastreux du 23 juin.

Entre une et deux heures de l'après-midi, s'est abattue sur ces communes une trombe, et l'on ne sait trop ce qui dominait le plus du vent, de la grêle ou de la pluie. Depuis longues années la récolte n'avait jamais présenté un aspect aussi brillant. Quelques minutes ont suffi pour broyer les blés, hacher les vignes, détruire complètement les légumes et les maïs, pour ensabler les prairies non fauchées et emporter les foins en corde ou empaquetés. La désolation est à son comble. On a généralement perdu jusqu'à l'espoir de la semence.

Cet effroyable sinistre voue à la misère une partie de la population, précipite la ruine de plusieurs propriétaires: et condamne le reste à un malaise dont le contre-coup se fera long temps ressentir.

—On lit dans l'*Akhbar* d'Alger du 22 juin:

«Nous avons célébré hier, à Alger, le 22e anniversaire du débarquement de l'armée française à Sidi-Ferruch; et, par une heureuse coïncidence, notre belle escadre s'est trouvée là, tout à propos, pour donner de la solennité à cet anniversaire.

«Le service divin a eu lieu à onze heures et demie. Les autorités civiles et militaires réunies à Alger, la Cour d'appel et les autres tribunaux, les membres du corps consulaire, et un grand nombre de personnes appartenant à la population, étaient réunis dans l'enceinte de la cathédrale. Le gouverneur général a pris sa place ordinaire, ayant à sa droite M. le vice-amiral baron de La Susse, qui était venu, accompagné de M. le contre-amiral Jacquinot, et des principaux officiers de l'escadre.

«Après la messe, le *Te Deum* a été chanté; les salves d'artillerie faisaient en même temps retentir le port et notre belle rade. Les vaisseaux de la marine nationale étaient magnifiquement pavoisés.»

Angleterre.

Le docteur Newman vient d'adresser la lettre suivante au ministre de l'intérieur de S M britannique:

«Monsieur, attendu qu'il a paru dans la *Gazette de Londres* une proclamation royale par laquelle tous ceux qu'il appartiendra sont solennellement avertis que les violations de l'acte du 10e statut de George IV, défendant aux ecclésiastiques catholiques romains et aux membres des ordres religieux, communautés ou sociétés de l'Eglise de Rome, liés par des vœux monastiques ou religieux, de pratiquer les rites ou cérémonies de la religion catholique romaine, ou de porter les habits de leur Ordre, si ce n'est dans leurs ordinaires consacrés au culte de la religion catholique romaine ou dans les maisons particulières, je prends la liberté de vous demander des renseignements au sujet desquels il m'intéresse au plus haut point.

«Depuis quatre ans, en vertu de conseils leur déclarant qu'ils ne violaient aucune loi, et sans aucun scandale apparent ni aucune molestation pour les populations, certains catholiques romains, ecclésiastiques et laïques, ont paru continuellement dans les rues de Birmingham et dans le voisinage en soutanes et en manteaux. Je viens vous demander si la récente proclamation est dirigée contre cet usage aussi bien que contre les processions y mentionnées d'une manière distincte, de telle manière que les personnes qui continueront cette pratique tomberont ainsi sous le coup de poursuites comme perturbateurs de la paix publique.

«Je suis, Monsieur, votre obéissant serviteur.

«Signé H. NEWMAN.»

Voici la réponse:

«Monsieur, le secrétaire d'Etat de l'intérieur me donne l'ordre de vous accuser réception de votre lettre du 1er de ce mois, relative à la récente proclamation de la reine, lettre par laquelle vous demandez si cette proclamation est dirigée contre une pratique particulière récemment adoptée par certains catholiques romains, ecclésiastiques et laïques, aussi bien que contre les processions y mentionnées spécialement.

«En réponse à votre lettre, je dois vous prévenir que la proclamation de la reine s'étend à toutes les violations de la 26e section du 10e statut de George IV, chapitre 7, et que si vous trouvez quelques difficultés dans l'interprétation de cette disposition, ce que vous aurez à faire sera de consulter votre conseil légal. Le secrétaire d'Etat n'est pas fondé à proclamer une opinion sur la question que vous lui soumettez; car si quelque doute existe sur ce point, sa solution est de la compétence des tribunaux et non du ressort du gouvernement.

«Je suis, Monsieur, &c.

W. J. H. JOLLIFFE.»

(Morning Chronicle.)

Le *Tablet* publie une longue lettre de l'archevêque catholique de Tuam, M. Hale, à un membre du clergé catholique romain du comté de Meath. Le prélat approuve pleinement, au point de vue du principe et de l'intérêt, l'intervention active du clergé, non-seulement de ce comté, mais encore de tout autre comté, dans les prochaines élections. Il s'exprime ainsi dans un passage:

« La meilleure garantie d'une union efficace est dans le patriotisme loyal et désintéressé des divers corps électoraux de l'Irlande, guidés dans leur choix et soutenus dans leur action par les lumières et la prudence de leur clergé respecté. Le temps de l'action pratique et non des disputes intestines est, lorsque des ennemis sans conscience menacent de nous dépouiller de cette chétive portion de justice qu'on appelle l'émancipation catholique. Cette mesure a produit un grand avantage: c'est que le clergé et le peuple d'Irlande ont été initiés par leurs défenseurs à l'entière connaissance des moyens de développer des droits qui nous ont été si parcimonieusement mesurés. Les intérêts qu'embrasse la prochaine élection, c'est-à-dire l'existence même ou l'anéantissement du peuple, et avec lui la propre existence ou l'anéantissement de notre religion, sont d'une si haute importance que le clergé seul et quelques hommes animés du même dévouement peuvent s'élever à toute la hauteur de la situation. Dans un moment aussi critique, ils ne doivent abdiquer ni leurs droits ni leurs devoirs en faveur d'aucun autre corps moins compétent.

» A la veille de l'élection, deux grandes questions, je veux dire l'Eglise établie et le droit des tenanciers, ne doivent être ni un seul instant ni nulle part perdues de vue; tout catholique, et j'oserai ajouter tout homme ayant une parcelle d'autorité, doivent les avoir constamment sous les yeux. Selon quelques-uns, l'établissement du droit des tenanciers paraît être la question la plus urgente; d'autres désespèrent de toute justice sans l'anéantissement légal de l'Eglise établie. Point de controverse, puisque les défenseurs respectifs de ces mesures ne tarderaient pas à voir que l'une vient à la suite de l'autre.

» Avec le degré de force légale et l'énergie qu'elle ne manqueront pas de communiquer à cette classe abattue et persécutée l'établissement du droit tenancier la juste condamnation législative de l'Eglise établie aurait bientôt lieu; et si cette source féconde de misère et d'oppression était desséchée, vous ne verriez plus enfin ces lois cruelles qui en ce moment font périr les fermiers de l'Irlande.

» Les hommes les moins intelligens, les moins expérimentés dans les fourberies des tactiques parlementaires et des engagements électoraux comprennent aujourd'hui parfaitement que toutes les promesses et tous les engagements sont comme zéro sans une *déclaration explicite d'opposition à tout ministère qui ne présentera pas comme mesure de cabinet le renversement de l'Eglise établie et la réhabilitation des tenanciers que l'influence anti chrétienne de cette Eglise a si longtemps opprimés.*»

Le 26 juin, trente évêques avaient déjà envoyé leur adhésion écrite à M. l'évêque d'Orléans.

Mort du Dr. Récamier.

M. le professeur Récamier, doyen d'âge des médecins des hôpitaux de Paris, ancien professeur à la Faculté de Médecine et au Collège de France, membre de l'Académie nationale de Médecine, officier de la Légion-d'Honneur, etc., a succombé le 28 juin, à une hémorrhagie foudroyante. C'est une grande perte pour l'art médical dont il était l'une des gloires, et pour les pauvres dont il soulageait les douleurs avec une ardeur infatigable et une charité toute chrétienne. Celui qui fut [illegible] secrétaire pendant seize années, le confident intime de ses pensées, M. le docteur Masset, vient de publier les lignes suivantes à l'occasion de ce douloureux événement:

«M. le professeur Récamier, [illegible]

«M. Récamier était dans sa soixante-dix-huitième année, mais vaillant et robuste encore, il [illegible] défier les fatigues et se rira des plus [illegible] travaux.

«[illegible] il était allé passer la journée à la campagne, et, heureux de ce répit, savourant l'air, la verdure et le beau temps revenu, il était rentré à Paris lundi matin fort bien portant. Lundi fut pour lui une journée de labeur; les clients [illegible] dans le salon d'attente; plusieurs médecins vinrent avec leurs malades chercher les conseils de cette vieille et précieuse expérience. L'illustre praticien fit face à tout.

«Le soir, après son dîner, il sortit à pied pour voir un malade voisin. Vers les dix heures, au moment où il allait se coucher, M. le professeur Cruveilhier vint le voir pour prendre avec lui un rendez-vous de consultation. M. Cruveilhier trouva M. Récamier un peu haletant.

«—Vous paraissez fatigué, lui dit-il.

«—Point du tout, je vais très bien.»

«Alors il se coucha et s'endormit. Une demi-heure après, M. Récamier s'éveille en se plaignant d'oppression. Un domestique accourt m'en prévenir. J'arrive et je trouve l'intelligence parfaitement saine, mais la poitrine sifflante et embarrassée. Je saisis le pouls, il était déjà misérable et vacillant.—Vite des sinapismes, des ventouses! Hélas! la figure du malade se décompose, ses yeux se ferment, et avant que nous ayions pu rien tenter, l'illustre professeur Récamier n'était plus.

«Point de souffrances! point de râle! point d'angoisses! Il semble que la Providence ait voulu dispenser des tortures de l'agonie celui qui a secouru, soulagé, souvent sauvé tant d'agonisans.

«DR. JULES MASSET.»

Italie.

Il a été reçu à Paris des lettres de Rome en date du 24 juin. Il n'est point de paquebot venant de France qui n'amène à Rome quelque nouveau spéculateur apportant dans son portefeuille soit un projet de chemin de fer, soit un projet de pont sur le Tibre, soit même un projet d'armée. Les capitaux abondent en France, et on veut les utiliser à l'étranger: rien de mieux; mais cela ne suffit pas; il faut encore le consentement du gouvernement pontifical. Or Rome, on le sait, depuis des siècles n'est point un pays où les affaires, quelles qu'elles soient, s'enlèvent au pas de course. On obtient de belles paroles tant qu'on en veut, un refus formel presque jamais, un résultat définitif à peine une fois sur vingt-cinq. Et nous ne disons pas cela pour blâmer ce gouvernement: la temporisation est dans ses habitudes invariables, et c'est là le secret de sa véritable puissance. Il y a plus gagné que perdu jusqu'ici, et quand il s'y maintient, qui pourrait s'en étonner? Cette politique n'est un mystère pour personne, excepté, à ce qu'il paraît, pour les faiseurs de projets français, qui en seront probablement pour leurs frais de voyage.

La querelle des auteurs classiques et des Pères de l'église n'avait pas encore eu à Rome de retentissement officiel; mais jusqu'à présent elle y est assez sévèrement jugée. A Rome, moins qu'en autre lieu du monde, on peut accepter l'ostracisme dont on veut frapper les grands écrivains de l'antiquité. Toutes les classes de la société romaine ont toujours professé la plus haute admiration pour les immortelles productions du génie antique: les Papes ont non seulement approuvé, mais encouragé de tous leurs moyens ou leur pouvoir cette grande renaissance des lettres, si récemment anathématisée par les néo-catholiques de 1852, et de nos jours que de membres du Sacré Collège ou de la prélature, entre autres le cardinal Mai, se sont illustrés par des travaux sur les auteurs classiques! Pour le moment donc, les étranges réformateurs des études ne trouvent à Rome ni sympathie ni appui. Cependant, comme cette question est dans le fond plus grave qu'elle ne le semble au premier abord, et qu'il paraît impossible que le Saint-Siège y demeure longtemps indifférent, il pourrait bien advenir un revirement d'opinions.

Le Pape est souffrant; cependant rien n'est changé dans ses occupations habituelles.

Grèce.

La Grèce est en ce moment le théâtre d'une agitation religieuse assez étrange, et qui même, dans certaines provinces, a presque pris les proportions d'une insurrection.

On sait qu'à l'époque où l'indépendance de la Grèce fut proclamée, les Grecs trouvèrent que tout en restant en communion de doctrine avec le reste de l'Eglise d'Orient, ils ne pouvaient plus relever du patriarche de Constantinople, sujet de la Porte. Un synode fut donc établi en Grèce pour l'administration des affaires religieuses. Cet état de choses a duré jusqu'à cette année, où un traité fut conclu par le gouvernement du roi Othon avec le patriarche, traité qui assure à ce dernier la suprématie religieuse, et qui nécessairement réduira l'importance du synode [illegible]. C'est cette modification dans les rapports de l'Etat avec le clergé que quelques moines fanatiques, entre autres le Père Christophoros Papoulaki, ont prise pour prétexte d'agitation, c'est au nom de la religion outragée qu'ils ont arboré l'étendard de la révolte et obtenu même quelques succès passagers.

Turquie.

Les difficultés politiques qui s'étaient élevées dans la Syrie et qui tenaient les esprits en émoi sont heureusement aplanies. Gazzi-Effendi, membre du conseil municipal, a été envoyé avec cinq autres notables auprès des insurgés, et il est convenu avec eux des points suivans: 1° Rétablissement de la tranquillité publique. 2° Pardon des rebelles à leurs affaires. 3° Exemption des districts de Hauran et du Djebel Hauran du recrutement, moyennant le paiement de 100,000 piastres turques par an. On prétend néanmoins que la Porte Ottomane ne ratifiera pas ces conventions, et qu'elle exigera 400,000 piastres, au lieu de 100,000.

Hébron, à six heures de Jérusalem, est depuis quelque temps dans un grand danger. Un scheik nommé Abdhurrahman, lié avec un grand nombre de tribus de Bédouins, avait été poursuivi à Jérusalem, mais il s'évada au moyen d'une ruse, et se réfugia dans la contrée d'Hébron. Là il réunit autour de lui 600 Bédouins armés, et fit son entrée dans la ville d'Hébron, chassa le gouverneur, mit la ville en état de siège, et fit piller quelques maisons de ses ennemis. Ensuite il exigea, comme condition de sa retraite, 100,000 piastres du gouvernement et 200,000 du tribunal, menaçant, en cas de refus, de réduire la ville en cendres.

(Lloyd.)

FEUILLETON.

LE VEAU D'OR

ROMAN POSTHUME

DE FRÉDÉRIC SOULIÉ.

Premier volume.

I.

LE BOIS DE BOULOGNE LA NUIT.

Au mois de septembre 184., durant une nuit pluvieuse, il se passait au bois de Boulogne un événement dont les journaux parlèrent beaucoup. Il s'agissait d'un suicide, et l'on sait avec quel empressement le public recueille ces preuves d'un triste découragement et de l'ennui profond qui dévore l'humanité. Aussi, ledit suicide fut-il constaté, raconté, commenté dans ses moindres détails. Seulement il n'y avait pas un mot de vrai dans tout ce qui fut dit. C'est pour cela que je trouve inutile de vous renvoyer au numéro de la *Gazette des Tribunaux* où il est question de cet événement, comme je serai obligé de le faire plus tard au sujet d'une histoire ténébreuse qui se donna à la même époque et dont il est temps de dévoiler le mystère aux yeux de l'Europe.

Il était dix heures du soir: un homme de cinquante ans, d'une stature élevée, d'une figure qui avait dû être remarquablement belle, marchait à pas lents dans une des petites allées qui avoisinent la mare d'Auteuil. Il était pauvrement vêtu, en ce sens que ses habits étaient arrivés aux dernières extrémités de leur existence possible; mais leur coupe révélait une origine toute fashionable, et la rectitude distinguée avec laquelle celui qui les portait avait ajusté ces fières guenilles dénotait un de ces hommes à qui le luxe sied bien, comme les belles fleurs vont aux jeunes et jolies têtes. C'était en un mot la ruine vivante, ou d'un grand seigneur, ou d'une grande fortune; soit un Montmorency, soit un Ouvrard en habit râpé.

Que faisait cet homme à minuit, au bois de Boulogne?

En le voyant tirer de sa poche un pistolet qu'il contempla d'un air indécis, un gendarme n'eût pas manqué de dire qu'il attendait au passage quelque voyageur attardé; mais un observateur moins prévenu par ses fonctions eût supposé que cet homme venait là pour se brûler la cervelle.

Cependant, il continua sa route, après avoir poussé un profond soupir, et arriva à un petit carrefour bordé de taillis assez élevés et assez épais pour que les lueurs incertaines des étoiles n'y pussent pénétrer et qu'il y régnât une nuit complète.

Arrivé là, notre homme tira une seconde fois son pistolet de sa poche. Il avait cherché cette obscurité pour ne pas voir l'instrument de mort. Ceci est un trait de caractère assez commun, et qui démontre que le courage physique n'est pas toujours d'une trempe aussi solide que le courage moral.

Quel que soit le désespoir qui pousse au suicide, l'image de la destruction épouvante les plus résolus. Ainsi, notre homme avait armé son pistolet, et par une de ces précautions bizarres, qui prouvent jusqu'à quel point l'homme redoute la douleur, il s'était appuyé contre un arbre pour rendre sa chute moins lourde. C'en était fait de lui, lorsqu'il entendit tout à coup un bruit étrange mêlé de gémissements. Le malheureux n'avait plus que la détente à presser, et bien certainement ce bruit accidentel ne pouvait en rien influer sur les raisons qui l'avaient poussé à ce dernier acte de désespoir. Cependant notre homme s'arrêta, réfléchit, désarma son pistolet, le remit dans sa poche et se prit à écouter avec une singulière curiosité.

Etait-ce une espérance qui venait de le rattacher à la vie? Etait-ce une de ces transactions avec lui-même que l'homme accepte avec tant d'empressement lorsqu'il peut échapper à une résolution dont l'accomplissement le révolte? Qu'importe? Il ne se tua pas, voilà le fait, et dès qu'il eut reconnu de quel côté venait le bruit qui l'avait interrompu, il y marcha rapidement.

A peine avait-il fait quelques pas qu'il entendit le choc sourd d'un corps pesant tombant sur la terre. Il continua à s'avancer, et comme il quittait une allée où l'obscurité était profonde, pour entrer dans une espèce de clairière, il aperçut un cadavre étendu par terre et un homme à genoux près de lui. Cela ressemblait beaucoup à un assassinat après lequel un meurtrier dépouillait sa victime. Notre curieux s'arrêta. Mais bientôt il vit que l'homme couché sur le sol n'était pas mort. Il agitait convulsivement ses jambes, et son compagnon l'ayant relevé sur son séant, il poussa un profond soupir suivi d'efforts douloureux pour respirer.

Notre premier personnage s'assura de la présence de son pistolet dans sa poche, et s'avançant [illegible], il dit d'une voix qu'il rendit aussi brutale que possible pour la faire passer pour celle d'un garde forestier:

—Que faites-vous ici, à pareille heure?

—Vous le voyez, répondit celui qui était à genoux, j'empêche un homme de se tuer.

—En lui serrant la cravate et en fouillant ses poches, reprit le curieux.

—Eh! oui, pardieu! répliqua l'autre en homme qui est au-dessus de toute crainte et de toute accusation,—en lui donnant de l'air, et si vous aviez quelque humanité, vous m'aideriez à secourir ce malheureux.

—Le connaissez-vous? [illegible]

—Pour le rappeler à la vie.

[illegible]

—[illegible] l'empêcher, dis-je, de se débarrasser d'une existence qui devait lui être [illegible]; vous avez donc le pouvoir de la lui rendre douce et bonne, ou tout au moins supportable?

A ces paroles prononcées avec la plus parfaite indifférence, le sauveur [illegible] s'arrêta net, se frappa le front et laissa retomber sur le gazon le malheureux qui commençait à souffler et à revivre.

—Au fait, monsieur, reprit-il en se levant, vous avez raison. De quoi diable vais-je me mêler? Je suis d'autant plus bête d'avoir interrompu le suicide de ce malheureux, que je n'étais venu au bois de Boulogne que pour faire la même chose que lui.

—Bah! fit le premier d'un ton cordial, venez-vous aussi pour vous pendre?

—Non, je méprise souverainement cette manière de se tuer...... cela vous fait tirer la langue de la façon la plus hideuse.

—Ah! ah! reprit l'homme au pistolet, vous veniez donc pour vous brûler la cervelle?

—Fi donc! c'est une mort dégoûtante et malpropre! Non, monsieur, non.

—Vous avez donc du poison dans votre poche?

—Je hais les crampes d'estomac et la colique.

—Comment diable comptiez-vous donc vous tuer?

—Je compte me noyer.

—Ici? dans le bois de Boulogne?

—Non; mais pour qu'on ne puisse pas me secourir, j'ai dû attendre la nuit. Et pour pouvoir l'attendre à mon aise, je me suis couché au pied de cet arbre; le sommeil m'a gagné, et je dormais comme un homme qui a payé ou touché ses différences à la bourse, lorsque les craquemens de la branche à laquelle ce monsieur se pendait m'ont éveillé tout à coup. Vous devez comprendre que, surpris comme je l'ai été, mes idées ne fussent pas bien nettes. J'ai suivi ce stupide premier mouvement qui nous pousse à sauver toute chose qui périt, j'ai coupé la corde de salut de ce pauvre diable. J'en suis fâché. Au reste, ajouta ce monsieur en ramassant son chapeau pour s'éloigner, veuillez lui en faire mes excuses, attendu que je m'aperçois qu'il est temps que je mette à exécution mon projet personnel.

—Ceci est fort bien, monsieur, reprit le personnage au pistolet, mais avant de me charger de vos excuses pour un autre, vous devriez m'en faire pour m'avoir également dérangé.

—Dans quel genre d'occupation, je vous prie?

—J'étais au moment de me brûler la cervelle (ce qui, soit dit en passant, me paraît le seul suicide qu'un galant homme puisse se permettre), lorsque vous m'avez troublé par le tapage incongru que vous avez fait de ce côté.

—Monsieur, reprit celui à qui s'adressait ce reproche, je vous en demande mille pardons, et je vous laisse le champ libre.

—Savez-vous bien, monsieur, que je puis ne pas me tenir pour satisfait, dit l'homme au pistolet, et que j'aurais le droit de vous demander raison. Après tout, un duel n'est qu'une manière de sortir de la vie qui me va mieux.

—Impossible, mon cher monsieur, reprit son interlocuteur, je ne puis pas risquer de vous tuer et de ne pas être tué; il faut que je sois pendu ou noyé demain matin, c'est une affaire de probité, un engagement d'honneur, et je serais le dernier des drôles si j'acceptais votre proposition.

—Ceci est bizarre, dit notre premier personnage. Quoi? décidément, vous allez vous noyer?

—N'allez-vous pas vous brûler la cervelle?

—Quel âge avez-vous? dit brusquement le premier.

—Vingt-cinq ans.

—Et à vingt-cinq ans, vous désespérez de votre avenir.

—Quel âge avez vous? repartit en ricanant le second.

—Cinquante ans.

—Et à cinquante ans, vous n'avez pas une position faite?

—Ah! monsieur, s'écria le cinquantenaire, si je n'avais que vingt-cinq ans, je voudrais devenir premier ministre.

—Et moi, si j'avais le droit de vivre jusqu'à cinquante ans, je voudrais gagner vingt millions.

Un assez long silence suivit cette mutuelle déclaration.

(A continuer.) FRÉDÉRIC SOULIÉ.

COMMERCIAL.

Bureau de l'Abeille.
NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI SOIR, 23 JUILLET.

Notre marché général a été calme pendant la semaine qui vient de s'écouler. Le coton arrive très lentement et en petite quantité. Le stock est à peine suffisant pour permettre aux spéculateurs de remplir leurs engagements.

Le tabac a été en bonne demande et quelques forts lots ont changé de main. Les affaires sont toujours très limitées dans les sucres et mélasses ainsi que dans les farines, et les céréales, l'approvisionnement de tout ces produits étant très léger. Le seul qui soit demandé dans les provisions est le lard salé qui s'est vendu à une hausse pour les côtes. Le fret a été très calme pendant la semaine. Aucun changement notable ne s'est opéré dans le change, la demande s'est cependant améliorée pour les traites à vue, et les cours en sont raffermis. Les nouvelles de Liverpool du 10 du courant, par le steamer America, ont été reçues et publiées mercredi; elles représentent le marché au coton de Liverpool comme animé, la demande avait été bonne dans la dernière partie de la semaine précédent le 10 du courant, et les ventes s'étaient élevées à 46,000 balles, dont 6,000 prises pour l'exportation et 6,000 par les spéculateurs. Les cours officiels étaient fixés comme suit, le vendredi soir, 9 du courant: fair Orléans, 6¾; middling Orléans 5¾, fair Uplands, 5¾, et middling Uplands, 5½ d. la livre. Le marché s'est cependant fermé avec plus de fermeté. Le prochain steamer attendu de Liverpool est le Baltic qui doit quitter ce dernier port le 14 du courant. Le steamer Europa, de la ligne Canard, devait partir le 17 pour New-York directement.

Nous continuons à recevoir des nouvelles favorables de l'intérieur, relativement à la récolte.

COTON.—Arrivé depuis le 16 du courant, 1,094 balles. Expédié dans le même temps, 11,494 balles—formant une réduction au stock de 10,300 balles, et laissant en main y compris tout ce qui se trouve à bord des navires non-expédiés ce jour, un stock de 9,029 balles.

ETAT DU COTON

Stock en main au 1er septembre 1851		15,240
Arrivé la semaine dernière	1,094	
Arrivé antérieurement	1,41[illegible]	1,412,961
		1,428,201
Expédié la semaine dernière	11,474	
Expédié antérieurement	1,407,548	
		1,419,022
Stock en main non-expédié		9,029

Les arrivages de coton ont été très limités: les affaires de la semaine ont été restreintes à des petites listes pour remplir des ordres ou compléter des chargements; les cours ont été très irréguliers. Les transactions jusqu'à mercredi soir se sont à peine élevées à 1,200 balles. Hier il s'est vendu 500 balles, et aujourd'hui 600 ce qui fait un total de 2,300 balles pour la semaine, prises la plupart pour l'Angleterre et nos marchés du Nord. Nous répétons nos anciennes classifications:

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL

Louisiane et Mississipi.

INFERIEUR	6— @ 6¾	FAIR	— —
ORDINAIRE	7— @ 8—	FULLY FAIR	— —
MIDDLING	8½ @ 8¾	GOOD FAIR	— —
GOOD MIDDLING	8¾ @ 9¼	GOOD AND FINE	— —
MIDDLING FAIR	9¼ @ 10¾		

TABAC.—Arrivé depuis le 16 courant, 2,404 boucauts. Expédié dans le même temps, 3,948 boucauts. Stock en magasin et à bord de navires, 26,787 boucauts.

ETAT DU TABAC

Stock en main au 1er septembre 1851		23,871
Arrivé la semaine dernière	2,404	
Arrivé antérieurement	78,956	
		81,360
		105,231
Expédié la semaine dernière	1,948	
Expédié antérieurement	76,496	
		78,444
Stock sur place		26,787

Ce marché était très calme au commencement de la semaine, et les ventes de samedi et de lundi ne se sont élevées qu'à 150 boucauts. Mardi il y a eu plus d'activité, et les ventes de cette journée ainsi que celles du jour suivant se sont élevées à environ 800 boucauts. Hier il s'est vendu 300 boucauts et aujourd'hui 250, faisant un total de 1,450 boucauts pour la semaine. Nous répétons nos cours comme suit: lugs, 2¾ @ 4; feuille, inférieure @ commune, 4¼ @ 4¾—Fair @ fine, 5 @ 5¾—Choix et triages, 6 @ 7 cts la liv.; Comté de Mason, 4 @ 8¾ cts la liv. Nous avons remarqué les ventes suivantes: 10 boucauts lugs à 3¼ cts; 3 do @ 3¾; 6 do @ 4; 20 do @ 5¼; 12 do @ 5¾; 42 do @ 5¾; 71 do @ 5¾; 6 do @ 6¼; 9 do @ 5¾; 230 do @ 6, et 35 do @ 6¾ cts la liv.

SUCRE.—Le stock est toujours faible, et les principales ventes que nous avons remarquées pendant la semaine ont été de 80 boucauts à 5¼ cts la liv pour le fully fair. Nous cotons de nouveau nos anciens cours, savoir: Inférieur @ commun, 3¾ @ 4¼—bon commun, 4¾ @ 4¾—fair @ fully fair, 4¾ @ 5¾—prime @ choix, 5¾ @ 6¼ cts la liv.

MELASSE.—Nous avons remarqué une vente de 150 barils bonne mélasse fermentée à 23 cts; les autres transactions ont été faites en détail de 20 @ 21 cts le gallon pour l'ordinaire @ recuite prime @ choix. Nous avons signalé hier une vente de 170 boucauts de mélasse terrée de Cuba à 17 cts le gallon.

FARINE.—Le stock a été faible et la demande limitée. Les ventes de la semaine se sont élevées à 6,000 barils de $4 62½ @ 4 72½ pour la superfine Ohio; $4 87½ @ $4 pour St-Louis, et de $4 75 @ $5 pour les marques extra de St-Louis. Il s'est aussi opéré quelques transactions à des conditions tenues secrètes.

CEREALES.—Nous avons reçu peu de maïs pendant la semaine, et les détenteurs ont pu obtenir une nouvelle hausse. Il s'est vendu environ 5,000 sacs; le marché s'est fermé de 52 @ 55 cts le boisseau pour le mêlé et jaune, et de 54 @ 55 cts pour le blanc. L'avoine s'est vendue de 34 @ 37 cts le boisseau, la plupart des ventes se sont faites à ces derniers prix. Le son s'est vendu lentement de 22½ @ 25 cts le quintal.

PORC.—Le mess porc en détail a été en bonne demande pendant la semaine à $20 50 le baril. Nous avons aussi remarqué la vente de 160 barils mess en impayés à $19 75, et un lot mêlé de 220 barils à des conditions tenues secrètes.

BŒUF.—Les détenteurs réalisent pour les petits lots de $14 50 @ $15 pour le mess en baril, et de $17 @ $18 en demi-baril, et de $18 @ 13 50 en baril pour le prime.

LARD SALE.—Les côtes ont été en bonne demande pendant la semaine et les opérations ont été plus étendues que celles de plusieurs semaines précédentes. Il s'est vendu environ 500 barriques, la plupart de 9¾ @ 10 cts la liv pour les côtes, [illegible] Le jambon s'est vendu de 10 @ 12 cts la livre, selon la qualité.

GRAISSE.—Ce marché a été calme, mais les prix sont toujours très fermes. Les ventes de la semaine se sont élevées à 150 barils et tierçons No 1, la plupart à 10¼, et 1,000 barillets de 10¾ @ 11 cts No 1 à prime, et à 11¾ pour le choix.

SEL.—Les affaires ont été restreintes à des lots de seconde main de $1 15 @ 1 25 pour le Liverpool gros et fin.

CAFE.—Ce marché a été calme; 2,000 sacs de Rio ont été vendus, la plupart à 8¾ cts la liv.

RIZ.—Les ventes ont été limitées, et les cours sont de 4¼ @ 4½ cts la liv.

WHISKEY.—Il s'est vendu pendant la semaine de 1600 @ 2,200 barils, dont 560 en trois lots mardi à 18¾ cts le gallon, et quelques petits lots vendus ensuite de 17 @ 17½ cts. Les ventes ont été faites depuis à des derniers prix.

CHANDELLES.—Il s'est opéré quelques ventes de l'étoile à 19 cts la liv. pour les forts lots, et de 19¾ @ 20 cts pour les lots en détail.

HUILE DE GRAISSE.—Quelques transactions se sont opérées à 80 et 85 cts le gallon pour l'ordinaire @ prime.

CHAUX.—Nous avons remarqué la vente de 400 barils de la rivière de l'Ohio à 1 10 et une de 2,500 barils Thomaston à 1 25. [illegible] 1 75 pour le Thomaston, et de 1 25 @ 1 35 pour l'Ouest.

PLOMB.—Aucune vente n'a eu lieu sur ce marché.

CHANVRE.—Il ne s'est rien fait sur ce marché. Nous cotons le chanvre pourri par la rosée de 85 @ 90 la tonne.

SACS EN PITRE.—Quelques petits lots ont été vendus à 8¾ cts, mais les forts lots ne le sont qu'à des prix au-dessous.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE.—Les ventes de la semaine [illegible]

CHANGE.—La demande pour les traites à vue a été bonne [illegible]

FRET.—[illegible]

VINS fins—Véritable vieux Château Margaux en débarquement du navire Claiborne, [illegible] 25 caisses Château-Margaux 1848, à vendre par FAURES & NORMAN, 24 juil encoignure Royale et Douane.

NECROLOGIE.

MICHEL ST-PIERRE, né en cette ville, est décédé à l'âge de quarante-deux ans, et la tombe qui vient de se fermer sur lui contient la dépouille d'un mortel que n'avaient pas [illegible] les plus grandes [illegible] des hommes.

Pour ceux qui l'ont bien connu, Michel, ton souvenir sera toujours cher, car même au milieu des passions qui troublent l'existence humaine, tu fus toujours d'humeur égale, intelligent, et bon, loyal et généreux, époux sensible et ami sincère. Dans ce caractère où se mariaient la simplicité de l'agneau et l'emportement du lion, l'examen le plus minutieux ne pouvait découvrir un sentiment qui ne fût honorable, une impulsion qui ne fût élevée.

Je viens, tout pénétré de la plus vive douleur, déposer sur l'autel de l'amitié ces quelques lignes pour honorer ta mémoire, car dans les habitudes intimes de ma vie je n'ai jamais trouvé de cœur qui m'ait aimé plus que le tien; et pour cela, Michel, ma reconnaissance vient offrir, en ce jour, un dernier remerciement au dernier adieu que je te dis.

ARMAND [illegible]......

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Navire Wm Nelson, Cheever, pr Anvers.
Goelette Chipola, Leary, pr Apalachicola.
Sloop Mary H Williams, Smith, pr Key West.

☞ Pas d'arrivage de la mer.

Arrivés Hier.

STEAMBOATS.

Steamboat Dr Beaty, Ure, de Bayou Sara, avec un chargement de mélasse et coton.

Steamboat J S Chenoweth, Chenoweth, de Cincinnati, avec un chargement de viandes salées, lard, pommes patates et autres provisions.

Steamboat Natchez No 2, Leathers, de Vicksburg, avec un chargement de coton, etc.

Steamboat Fanny Smith, Richards, de Louisville, avec un chargement de farine, viandes salées, patates, jambons et autres provisions.

Memoranda.

New-York, 15 juillet — Expédié, navire Vicksburg, pour la N-Orléans.

Ports Etrangers.

Par le steamer Asia.

Liverpool, 2 juil—Arrivé, navire Achilles, Morris, de la N-Orléans; Progress, Chase, do; 1er do, Anna Kimball, Webster, do; 3 juil Excelsior, Smith, do; Mountaineer, Robinson, do; Charles Saunders, Spence, do.

Havre, 30 juin—Arrivé, John Rolland, Wilson, N-Orléans; Zenobia, Barker, do.

Deal, 1er juillet — Passé ici, Andover, de la N-Orléans pour Gottenburg.

Bremerhaven, 28 juin—Arrivé, Regulus, Mencke, N-Orléans.

Bordeaux, 29 juin—Parti, Flora, Peterson, N-Orléans.

Elsinore, 25 juin—Arrivé, Oxford, Minot, de la N-Orléans pour St-Pétersbourg.

Pauillac, 28 juin — A l'ancre, Elise Tetard, pour la N-Orléans.

Gottenbourg, 21 juin—Arrivé, Norden, Billstrom, de la N-Orléans.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

St Louis	Falcon, McCarty	5 h P M
St Louis	E Howard, Northern	5 h P M
Watering Places	Ophelia, Grice	4 h P M
Cincinnati	G W Kendall Thomas	5 h P M
Covington	Lenora, Duncan	2 h P M
Donaldsonville	Music, Streck	9 h A M
Williamsport	F D White, Brady	5 h P M
Bains	Fashion, Fagot	10 h A M
Attakapas	Anna No 2, Laberthe	12 h M
Vicksburg	Natchez No 2, Leathers	5 h P M
Rivière Rouge	Caspian, Dunn	5 h P M
Louisville	Fanny Smith, Dunham	5 h P M
St-Louis	John Simonds, Robinson	5 h P M
Cincinnati	J S Chenoweth, Chenoweth	5 h P M
St Louis	Tuscumbia, Cable	5 h P M
Rivière aux Perles	F Jones, Poitevant	10 h A M
Rivière Rouge	J M Bell, Kimball	5 h P M
Mobile	Florida, Grant	12 h M
Biloxi	California, Emagn	5 h P M
Biloxi	Mobile, Walker	9 h A M

Départs de Dimanche

Texas	Mexico, Place	9 h A M
Lafourche	Dr Batey, Wilson	9 h A M
Mobile	Oregon, Heirn	12 h M

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
56, rue Chartres.
Bonne occasion pour les personnes qui vont à la campagne.
Un lot d'ouvrages des meilleurs auteurs modernes ROMANCIERS ET AUTRES en vente.
A des prix extrêmement réduits
Chez A. PAYA & CO,
56, rue de Chartres, entre Bienville et Douane.
30 jt—1m

Nourrice à louer.
UNE excellente Nourrice, sans enfans, parlant français et anglais, âgée de 25 ans. S'adresser 225, rue Dauphine ou 97, rue Urquhart, entre Français et Coton. 24 juil—1 ☞

Avis aux Familles.
MME DESRAYAUX a l'honneur de prévenir les familles que depuis le 15 juin, elle a ouvert, à la Passe Christian une MAISON D'EDUCATION pour les Demoiselles, comme branche de son établissement principal en ville.
La direction, les études en anglais et en français, ainsi que l'enseignement musical, seront les mêmes dans les deux maisons, et les élèves pourront au gré des familles, passer sans inconvénient de l'une à l'autre.
N. B.—Il est bien entendu que l'établissement en ville reste ouvert tout l'été, sans interruption, pour les pensionnaires et les externes.
Mme Desrayaux, à part ses visites d'inspection à la Passe, résidera spécialement en ville.
Mme Desrayaux, à cette occasion, annonce aussi aux familles que le professeur L. ELKIN, universellement connu et apprécié, est attaché d'une manière permanente et exclusive à son établissement, pour l'enseignement supérieur et moyen. Les élèves créoles peuvent, comme plusieurs le font, laisser pour un temps le français, et ne suivre que le cours en **Anglais**, ce cours étant complet pour la langue et pour toutes les branches d'études. 24 jt

PENDANT mon absence de la ville, Monsieur F. W. FREUDENTHAL est chargé de ma procuration générale, suivant acte passé devant M. John E. Holland, notaire public.
Nouvelle-Orléans, 22 juillet 1852.
24 juil—1 J. HEIMER.

DIVERS—10 douzaines fromages de Hollande, 12 meules fromages de Gruyère, 18 [illegible], 10 [illegible], 5 douz. boîtes saumon d'Ecosse fraîchement reçu, 3 caisses de 100 pots moutarde Dijonaise de Louit Frère. 150 paniers huile de Plagniol en grandes et demi-bouteilles. 15 caisses liqueurs extra supérieur de Chauvet (véritables.) 15 caisses pruneaux divers modèles, en boîtes et paubans. 20 caisses fruits à l'eau de vie. 120 boîtes beurre de Goshen en bocaux et demi bocaux, en magasin et à vendre par FAURES & NORMAN, 24 juil 33 et 35 encoignure Royale et Douane.

SALAISONS françaises et anglaises—50 douzaines pickles assortis, de la marque de Crosse & Blackwell; 20 douz. [illegible]; 25 douz. sauces anglaises assorties, do do; 45 caisses [illegible]; 25 caisses câpres, 10 caisses olives vertes; 20 caisses [illegible]; 10 caisses thon mariné; 10 caisses anchois au sel; 5 caisses anchois à l'huile, 4 caisses olives farcies, en magasin et à vendre par FAURES & NORMAN, 24 juil encoignure Royale et Douane.

ATTENDU très prochainement par le Lancaster, venant de Bordeaux: 20 quarts vin Madère, 4 quarts vin Porto, 4 huitièmes Vermouth, 15 caisses de 24 bouteilles Vermouth, 15 caisses Curaçao, 15 caisses Kirsch, à vendre par JOHN CLAUZURE, 24 jt 164, rue Royale.

CHOCOLAT—Par le navire Oldenburg, de Bordeaux: 200 bouteilles de chocolat poudré, 100 bouteilles de Racahout, 800 bouteilles de chocolat extra, de la fabrique de Gaillard & Co, de Nantes, à vendre par DUNTZE & IKEN, 24 jt encoignure Royale et Conti.

VIN rouge—Par le navire Oldenburg, venant de Bordeaux, 25 barriques vin rouge, 10 do vin blanc, à vendre par DUNTZE & IKEN, 24 jt encoignure Royale et Conti.

LIQUEURS—Reçu par le navire Oldenburg, de Bordeaux, 100 paniers anisette extra; 20 caisses marasquin; 50 caisses liqueurs assorties, à vendre par DUNTZE & IKEN, 24 jt encoignure Royale et Conti.

EN débarquement de la barque Oldenburgh, venant de Bordeaux,—40 barriques vin rouge pour familles, 12 barriques vin blanc Haut Sauterne, 50 barils do do. A vendre par E. DECHAMPS, 24 juil 67, rue Condé.

DAMEJEANNES—500 damejeannes à vendre par E. DECHAMPS, 24 juil 67 Condé.

POIVRE—300 sacs dans les clés de la douane, à vendre par E. J. HART & Co., 24 jt 79, Tchoupitoulas.

☞ La barque OLDENBURGH, capitaine Menke, de Bordeaux, est en débarquement vis-à-vis le marché aux légumes, 2me district. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis de la douane dans les cinq jours qui suivront le présent avis et venir sur la levée prendre livraison de leurs marchandises, autrement elles seront envoyées à leurs frais et risques dans les magasins publics. PAUL JUGE FILS & Co, 23 juillet 27, rue St Louis.

☞ Ni le capitaine, ni les consignataires de la barque Oldenburgh, arrivant de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourra contracter l'équipage de ladite barque. PAUL JUGE FILS & Co. 23 juil 27, St Louis.

EN débarquement de la barque Oldenburgh, venant de Bordeaux, 10 demi-pipes eau-de-vie J. J. Dupuy, 20 quarts do do, 60 barriques vin rouge, 12 do do Beyrie Margaux, 10 demi-barriques do do, 35 do vin blanc, 350 caisses vin rouge Ch. Leoville, St-Julien, Ch. Latour, Ch. St Emilion, Beyrie Margaux, Cantenac, Ch. Lafitte, St Estèphe, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO., 23 juil 17 et 19, rue St-Louis.

EN débarquement de la barque Oldenburgh et à vendre par le soussigné, 60 barriques vin rouge St Estèphe, 25 do vieux Médoc supérieur, 40 barils très vieux Haut-Sauterne supérieur, 100 caisses do do 1849, JOS. LANATA, 11, Jefferson, 23 juil 12, Toulouse.

80 barriques vin rouge St-Julien, en débarquement du navire Oldenburg, venant de Bordeaux, à vendre par X. LAMBERT, 23 juil 62, rue des Magasins.

BOUCHONS—15 balles de 30,000 chaque bouchons réguliers et ordinaires, 4 balles de 15,000 douzaines chaque bouchons du fin, 4 balles de 15,000 chaque bouchons eaux minérales, 3 balles de 5000 chaque bouchons à damejeannes, gros, à vendre par ANT. GIRAUD, 23 juillet 46, Vieille Levée.

VIN—30 barriques vin de Bordeaux bon ordinaire, 10 barriques vin de Bordeaux pour familles, 10 barriques vin vieux de clos Margaux, 10 barils vin vieux pour familles, 15 barils vin blanc Haut Sauterne. A vendre par ANT. GIRAUD, 23 juil 46, Vieille Levée.

VERMOUTH—100 caisses vermouth de La Boisson fils & Co, à vendre par ANT. GIRAUD, 23 juil 46, Vieille Levée.

VIN muscat—40 caisses vin muscat de Frontignan, à vendre par ANT. GIRAUD, 23 juil 46, Vieille Levée.

VIN BLANC—100 barils vin blanc en débarquement du navire Oldenburg. R. CAHUZAC & Co., 30, Vieille Levée.

VIN—50 barils vin blanc Haut Sauterne, en débarquement du navire Oldenburg, venant de Bordeaux, à vendre par X. LAMBERT. [illegible]

A VENDRE par le soussigné, [illegible] 200 barriques vin rouge; [illegible]

DEPECHES TELEGRAPHIQUES TRANSMISES A L'ABEILLE.

LA CONVENTION.

BATON-ROUGE, 23 juillet 1852.

L'article 8 relatif à la représentation a été pris en considération. Deux propositions ont été soumises à la Convention: la première consiste à prendre pour base de la représentation le chiffre de toute la population, sans distinguer entre les blancs et les noirs ainsi que les hommes de couleur libres; la seconde, à adopter pour base le chiffre des électeurs. Plusieurs discours ont été prononcés. Les membres de la campagne ont déclaré ouvertement qu'ils feraient tous leurs efforts pour amoindrir la représentation de la Nouvelle-Orléans, mais ils sont divisés entre eux. D'orageuses discussions sont attendues pour demain.

La Législature pourra, quand elle le jugera nécessaire, donner plus d'un shérif à une paroisse.

L'élection des juges aura lieu à part et en dehors de toutes les autres élections.

Le comité des dispositions générales a fait un rapport concluant à la non acceptation de la proposition relative aux personnes de couleur libres.

Marché de New-York.

22 juillet.—Le marché au coton a été calme; les ventes n'ont été que de 300 balles aux cours précédents; le middling Orleans 9 5/8 la livre. La farine a été en bonne demande à 4. 12 1/2 et 4. 18 3/4 le baril pour les marques 'état,' et à 4. 25 et 4. 31 1/4 pour celles de l'Ohio. Les provisions sont fermes. Ventes de 800 barils mess porc à $19. 50 le baril; jambons 9 3/4 la livre; la belle graisse s'est vendue 11 1/2 en baril, et 12 1/4 en fréquins. Le café Rio se maintient à 9 1/8 cts. la livre.

NEW-YORK, 23 juillet.

Le marché au coton est toujours inactif et les ventes de la journée s'élèvent à peine à 800 balles nominalement aux anciens cours. La farine est ferme à $4 31 1/4 le baril, pour les marques de l'Ohio. Le maïs s'améliore toujours et 19,000 boisseaux ont été vendus à 69 cents le boisseau, pour le maïs mêlé de l'Ouest. Le porc est ferme, le mess vaut $19 50 le baril. Whiskey 24 1/2 cents le gallon.

Débats du Congrès.

WASHINGTON, 22 juillet.

Au Sénat les débats n'ont rien offert d'important.

A la Chambre, on a accordé le droit de faire passer sur les terres publiques, les divers chemins de fer.

On a agité ensuite la question survenue entre l'Angleterre et les Etats-Unis, à l'égard de la pêche; puis, une résolution a été adoptée pour demander au gouvernement des informations sur cette question, et pour savoir quelles mesures ont été prises pour protéger les citoyens américains employés à la pêche.

La Chambre a repris ensuite la discussion du bill sur les havres et rivières.

WASHINGTON, 23 juillet.

Les débats sur le bill des ports et des rivières ont occupé la Chambre hier jusqu'à neuf heures du soir.

Choléra à bord.

New-York, 23 juillet.

Le steamer United States qui est arrivé hier en ce port, a eu le choléra à bord et perdu seize passagers pendant sa traversée.

Le général Scott.

Baltimore, 23 juillet.

Le général Scott est arrivé hier soir, inopinément à Baltimore—*Ed.*) il se rend à Old Point Comfort.

Rivière de l'Ohio.

Pittsburg, 23 juillet.

Il n'y a plus que deux pieds d'eau dans le chenal et la rivière baisse toujours.

Cincinnati, 23 juillet.

Les eaux ont baissé de deux pouces depuis vingt-quatre heures. Les marchés sont calmes et sans activité.

VICKSBURG, 23 juillet.

Les bateaux à vapeur ci-après ont passé devant la ville, se rendant à la Nlle-Orléans:
L'Eclipse, hier à 4 heures après-midi,
Le Harry Hill, aujourd'hui à midi,
Le Pinkston, cette après-midi,
Le James Robert, montant, a passé à 11 heures.

Avances sur consignations.
JE ferai ces avances sur consignations de cigares [illegible] de la Havane. D. BORNIO Jr. [illegible] Gravier

Bureau de la Presse à Coton à vapeur de la Levée.
UN dividende de 10 pour cent sera payé immédiatement aux actionnaires [illegible]
Par ordre de la direction. F. J. FORSTALL, Secrétaire.

Bureau du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Nouvelle-Orléans, le 15 juillet 1852.
A une assemblée de la direction, tenue ce jour, les préambules et résolutions suivants ont été adoptés:
Attendu que cette compagnie a accepté de la ville de la Nouvelle-Orléans une souscription à son fonds capital, s'élevant à un million cinq cent mille piastres, payables en six [illegible], et attendu qu'il est désirable de faire un appel pour des titres aux souscripteurs [illegible] pour le paiement de la souscription de la ville; en conséquence,
Résolu, Que les souscripteurs au fonds capital de cette compagnie qui auront déclaré, avant le 23 juillet 1852, leur intention de réduire leur souscription pour le montant de l'assessment levé sur leur propriété et qui auront payé [illegible] une taxe imposée pour [illegible] le montant des quotités [illegible]
M. O. NORTON, Président pro tem.
17 juil—6t BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

AUX CONTRACTEURS DE CHEMINS DE FER.
DES propositions cachetées seront reçues depuis le 1er août jusqu'au 1er lundi de septembre prochain, au bureau de la compagnie du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Jackson et du Nord, No 18 Commercial Place, pour les terrassements [illegible]
Pour couper et défricher le bois à partir de la ligne du chemin de fer, cent cinquante pieds de largeur, commençant à la Nouvelle-Orléans, [illegible]
BOIS—Des propositions seront reçues [illegible]
Pour de plus amples informations s'adresser au bureau de la compagnie du chemin de fer.
N. B.—Des propositions seront aussi reçues entre le 1er septembre et le 1er lundi d'octobre prochain, pour défricher et éclaircir et exécuter les travaux de terrassements du reste du chemin (quarante et un milles) entre la cyprière et la frontière de l'Etat.—Cette section se compose exclusivement de terres hautes.
JAMES ROBB, président.
16 juillet—m 6 sep JOHN CALHOUN, secrétaire.

Steamship Benj. Franklin.
LES soussignés viennent de recevoir par le steamer Ben Franklin un nouvel assortiment de marchandises de saison, achetées à des conditions très avantageuses, et qu'ils offrent en vente aujourd'hui à 50 pour 100 au-dessous des prix ordinaires. Parmi ces marchandises se trouvent, savoir: **Mousselines imprimées**, bon teint, 12 1/2; **Jaconat français**, 20 cts; **Barège imprimé**, 18 3/4 cts; **Indienne amazone**, bon teint, 10 cts; **Ginghams** avec garniture amazone, 12 1/2 cts; **Organdis** do do. 12 1/2 cts; **Batiste d'Ecosse**, rayée et à carreaux, 15 c.; **Mitaines brodées, Gants de fil noir**, à 25 cts la paire; **Bas de fil d'Ecosse, Bas de soie écrue**, pour l'été; **Bas à jour**, etc., etc., etc. Une grande quantité de **Brodequins et applications**, etc.
P. & E. REILLY & Co., 17 juin Encoignure Royale et Canal.

Avis aux maisons de commission.
Grands Bureaux à Louer.
LES étages supérieurs du Planters' Hotel, rue du Canal, dans un des meilleurs quartiers d'affaires, ayant des salles très spacieuses et convenables pour des maisons de commission. A louer par THEODORE FROIS, 4 jn 14, rue du Canal.

Appareil gazogène à l'usage des familles.
LE seul approuvé par l'Académie de Médecine pour faire soi-même instantanément eaux de seltz, de Vichy, limonades gazeuses, vins mousseux, soda water, &c., à vendre par THEODORE FROIS, 13 mai 14, rue du Canal.

INDIGO de Guatemala—5 surons indigo de Guatemala, à vendre par BERNARD TURPIN, 20 juil No 20 Vieille Levée.

SUCRE clarifié—60 tierçons sucre clarifié, prime à vendre par BERNARD TURPIN, 20 juil No 20 Vieille Levée.

40 DOUZAINES fromages de Hollande, 20 meules do de Gruyère, 12 do do de Roquefort, 36 do do Pate grasse, 50 douzaines do Neufchâtel, 24 boîtes fromage Stillton, 200 do beurre de Goshen, 100 pots beurre de Prevalaie, reçus dernièrement en parfait état et à vendre par FERBOS FRERES, Nos 247 et 249 Royale, 20 juill encoignure Dumaine.

DIVERS—25 [illegible], 25 caisses vinaigre à l'estragon, 50 caisses fruits à l'eau de vie, 25 do do au noyau; 10 do fruits au jus, 25 do olives [illegible], 5 do olives farcies, 100 do saucissons assortis, 20 do sardines à l'huile, à vendre par FERBOS FRERES, 20 juill 247 et 249, Royale enc. Dumaine.

SALAISONS—[illegible] FERBOS FRERES, 247 et 249 Royale enc. Dumaine.

Briques à feu Anglaises.
10,000 BRIQUES à feu, en débarquement [illegible] à vendre par [illegible] 23, rue Conti.

[illegible]

LES soussignés ont formé, à dater du 1er juillet, une société sous la raison de LAMAUX & REINE, pour les affaires de commission. THEODORE LAMAUX, AUGUSTE REINE. 21 juil—1m

LES soussignés ont formé une société sous la raison de LONGIS & GRATIAA, pour les affaires de commission en général. Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1852. P. LONGIS, SIM. D. GRATIAA. 21 juil

CUISINIERE—On offre à louer une EXCELLENTE cuisinière. S'adresser rue Bourbon, No 301, entre Quartier et Esplanade. 21 juil

BI-CARB SODA—100 barillets, en débarquement, à vendre par W P VREDENBURGH & Co, 22 juil 29 Vieille Levée.

SAVON—100 caisses 'Milla Family', à vendre par W. P. VREDENBURGH & Co. 22 jt 29, Vieille Levée.

VITRES—4,000 caisses Waterford, grandeurs assorties, à vendre par W P VREDENBURGH & Co, 22 jt 29, Vieille Levée.

BLANC de ceruse—30 tonneaux Atlantic et Brooklyn, à vendre par W P VREDENBURGH & Co, 22 jt 29, Vieille Levée.

LITHARGES ET PLOMB ROUGE—100 terrinets de la Nouvelle-Angleterre, à vendre par W P VREDENBURGH & CO, 22 jt 29 Vieille Levée.

HUILE DE BALEINE—50 barils raffinée, à vendre par W P VREDENBURGH & Co, 22 jt 29, Vieille Levée.

WILLIAM A. KENT de cette ville et JAMES A. HOYT de New-York, deviennent nos associés à dater d'aujourd'hui. Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1852. 1er juil—1m SLACK, DAY & STAUFFER.

BIERE ECOSSAISE de qualité supérieure, en quarts et pintes, récemment reçue à vendre par J. Y. DE EGANA, 15 juil 47, Esplanade.

RIZ de la Caroline—150 boucauts, à vendre par B. VALLE, 15 jt 73, Magasins.

EN débarquement, par Cornelia et Adams Gray: 250 balles tabac en feuille, 15 do papier pour cigarettes, véritable Las Perillas, 15 barils [illegible], 200 sacs café supérieur de la Havane, Chocolat véritable Espagnol, 50,000 cigares de la marque El Duende, à vendre par Y. QUADRAS & Co., 17 juil No 16, rue de la Douane.

Bandages de Paris.
NOUVELLEMENT reçu, un grand assortiment de Bandages fins de Burat et autres fabricants de renom à Paris. P. F. DUCONGE, 12 juil 39, rue de Chartres.

J. P. LAMBERT, Coutelier, Rue Condé, en face la rue Madison, No 20,
FABRIQUE des BANDAGES-HERNIERES, garantis à des prix modérés. Il fabrique aussi tout ce qui a rapport à sa profession. 12 jul—30

BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX—25 caisses en débarquement des navires Unicorn, J. Albertson, Barque Nassua, John Carver et Evelyn. Aussi, en magasin un assortiment complet convenable pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre à bon marché et à des conditions libérales par J. HOBBS & Co, successeurs de R. G. HOBBS, 12, Douane. 2 juil

PAPIER PEINT. VICTOR HEBERT & Cie. 149, rue de Chartres.
EN DEBALLAGE, à vendre en gros et en détail: **20 caisses Papier peint,** consistant en uni, doré et velouté doré, etc., etc., Statues [illegible], papier imitation agathe, à chêne, devants de cheminée, éventails, etc., etc. **Bordures,** imitation, veloutées, dorées, de toutes largeurs. 13 juillet

LIVRES REÇUS PAR VICTOR HEBERT & Cie, 149, rue de Chartres.
HISTOIRE De la vie politique et privée de LOUIS-PHILIPPE, PAR ALEXANDRE DUMAS.
Paul Feval—Les Amours de Paris.
H. Murger—Pays Latin,—Vie de Bohême.
De Hongy—La Lorina.
Merimée—Nouvelles.
Bernard—Traité de l'Analyse [illegible]
Clavel—Histoire de la Franc Maçonnerie.
[illegible] (Œuvres de) 4 vol.
Gay—Phrénologie, 3 vol.
Boubée—Phrénologie, 2 vol.
Lefranc—Abrégé de Littérature.
Capefigue—L'Europe au Moyen âge. 22 jt

VICTOR HEBERT & Cie, 149, rue de Chartres.
REÇU par le navire Niagara du Havre: **Jeu de Derby.** STEEPLE CHASSE nouveau jeu récréatif pour famille. **Cuisinière de la ville et de la campagne,** ou nouvelle cuisine économique, ouvrage nouveau et complet, 1 fort volume. Alphabets et chiffres en zinc découpé à très bon marché. [illegible] Porcelaines [illegible] Papier articles divers couleurs. Registres et copies de lettres, français, de toutes dimensions. Or en livret, pour doreurs. 22 jt

VICTOR HEBERT & Co. 149, RUE DE CHARTRES. EDUCATION.
PAR le navire Brunswick—**Cahiers d'une Elève de St. Denis.** [illegible] Cours de littérature, Esquisses historiques, [illegible] Ouvrages divers de: Noel et Chapsal; Letellier, Lhomond, Gauthier, l'Abbé Brioux, Lamé Fleury, &c. &c. 13 juillet

Vins de Bordeaux pour famille.
60 BARRIQUES vin Larrieu, à vendre par P. LONGIS, 12 juil 47, Vieille Levée.

25 QUARTS vin de Porto, M. Reeg, à vendre par P. LONGIS, 12 juil 47, Vieille Levée.

Briques à feu Anglaises.
50,000 BRIQUES à feu de Liverpool, en débarquement du navire [illegible], à vendre par A. DELAGRAVE, 16 juil 91, rue des Magasins.

EN débarquement du navire Emilie, venant de Marseille, 101 barriques vin rouge de Marseille, 400 caisses vin, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis.

A vendre en débarquement du navire Claiborne: 15 barriques vin rouge pour famille, 25 caisses Château Léoville vieux 1834, 25 caisses [illegible] Mouton; do Haut Brion, 25 caisses Giscours; [illegible], 25 caisses [illegible]; 50 Sauterne supérieur, 25 caisses Hermitage blanc vieux, à vendre par BOYES FRERE, 8 juil Encoignure Moreau et Mandeville.

VIN ROUGE—40 barriques vieux St Emilion pour famille, 25 do do Listrac, 10 do do Pauillac, 40 do do [illegible], 10 do do Ch-Margaux, 10 1/2 do do St-Julien Médoc. A vendre par A. DUBUCH, 8 mai 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon.

100 barriques vin rouge ordinaire Montferrand, 150 do do St-Julien de [illegible], 40 do do St-Estèphe; 50 do do Margaux. A vendre par A. DUBUCH, 8 mai 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon.

50 barils vin blanc Haut-Sauterne; 25 barils do do Barsac; 30 barils do Graves; A vendre par A. DUBUCH, 8 mai 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon.

15 quarts de pipes cognac vieux de 1825, 15 do do do 1830, 15 8me do do do 1840; 300 caisses vin rouge Château Lafitte; 200 do Pauillac; 200 do Margaux; 200 do do blanc Haut-Sauterne; 200 do Haut Barsac en bouteilles et demi bouteilles; bouchons fins et superfins, anisette superfine de Chauvet; 100 paniers de bouteilles vides; 50 do de demi bouteilles, fruits à l'eau de vie, absinthe, liqueurs, &c., à vendre par A DUBUCH, 8 mai 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon.

Vins rouges.
150 barriques vin bon ordinaire, différentes marques; 25 barriques St-Emilion, au-dessus de l'ordinaire, pour familles; 20 barriques Montferrand, au-dessus de l'ordinaire; 50 caisses vin St-Julien Médoc; 25 do vrai Château Léoville. A vendre par L. MAJESTE, 14 mai 115, rue de Chartres.

CAUSE D'INCENDIE. Grande réduction de prix. A. BARRAUD, 49, Chartres, entre Bienville et Douane.
INFORME ses nombreux amis et le public en général que par suite de l'incendie qui a eu lieu chez lui, il vendra, à partir de lundi 1er mai courant, toutes les marchandises de son beau stock à des prix excessivement réduits.
Reçu par le navire Jersey et aussi à vendre à tous les prix, une très forte partie gants de tous genres, pour dames, hommes et enfans.
Etant à la veille de partir pour France, il prie les personnes qui lui doivent de vouloir bien régler; comme aussi celles à qui il est dû de présenter leur compte. 18 mai

CIGARES de la Havane—60,000 cigares de la Havane de différentes qualités, en débarquement du brick P. Soulé, et à vendre par D. BORNIO, Jr., 13 jn 34, rue Gravier.

20 QUARTS vieux cognac Champagne, 10 1/8 do do do, 20 quarts eau-de-vie La Rochelle, A vendre par P. LONGIS, 16 jn 47, Vieille Levée.

RHUM de la Nouvelle Angleterre—50 barils nouvellement reçus, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 17 jt 13 et 15 St Louis.

A VENDRE en débarquement du navire Niagara arrivé du Havre—80 caisses absinthe marque Perrin et Lécouture; 60 caisses do do marque Ed Pernod, 60 do do marque C. F. Berger, 52 do do Auguste Leuba, 30 do kirsch de différentes marques, 2 tonneaux véritable fromage de Gruyère, Par J. N. CURIEN, 12 juillet Encoignure Condé et Dumaine.

A VENDRE en magasin—10 tierçons jambons sugar cured, marque John Shays, reçus par le steamer Hungarian, de Cincinnati, à vendre par J. N. CURIEN, 12 juillet Encoignure Condé et Dumaine.

Corsets français, sans coutures, En coutil, satin et soie, A vendre au magasin de mercerie de F. JAUFFROID, 10 jt No 69, rue de Chartres.

A vendre ou à Louer,
L'ETABLISSEMENT connu sous le nom de 'Raffinerie de la rue Toulouse,' avec ses appareils et ustensiles nécessaires pour le raffinage du sucre et pour retablir les mélasses. S'adresser à LOISON & SILVESTRE, 8 jt 24, rue de la Douane.

Couvertures—Couvertures. E. DE COSS & RIFFLARD.
ONT l'honneur de prévenir les habitants et négocians, qu'ils ont reçu par les derniers arrivages [illegible]

[illegible]

Aux passagers pour l'Est.
Le beau steamer à double machine JENNY BEALLE, capitaine Stone, partira de Mobile tous les mercredis matin, à l'arrivée du bateau de la malle de la Nouvelle-Orléans pour Montgomery. Le Jenny Bealle pourra faire régulièrement son voyage en tout temps, car il ne tire que peu d'eau.
Aussi:—
Le beau steamer à double machine ISABELLA, capitaine Miller, partira de la Mobile tous les vendredis matin à l'arrivée du bateau de la malle pour Montgomery. Pour la sûreté, la vitesse et le confort, ces bateaux ne peuvent être surpassés, et les voyageurs peuvent être assurés que ces bateaux partiront comme il est dit ci-dessus.
Pour fret ou passage, s'adresser à R. GEDDES, agent, Nouvelle Orléans.
17 juil—30 D. WARING & Co. Mobile.

Changement d'avis.
Les dames avec leurs enfants peuvent maintenant toute l'après-midi, et jouir de la brise du fleuve, à bord du FERRY du Second District, en face de la Place Jackson, en payant 10 cents pour chaque personne.
Ce bateau a une belle tente qui met les passagers à l'abri du soleil. Ceux qui désirent se promener sur la rive opposée ne paieront que 25 cts pour leurs voitures. 2 juil—1m

INSTITUTION DE FREEHOLD.
UNE EXCELLENTE PENSION POUR LES GARÇONS, à Freehold, comté de Monmouth, New-Jersey, accessible de New York et de Philadelphie par le chemin de fer de Camden et de Amboy. La salubrité de l'endroit ainsi que la moralité et l'intelligence des habitans de ce village recommandent particulièrement cette institution aux parens. Les bâtisses sont propres et commodes et les appartements bien aérés. Des chambres à bains sont attachées à l'établissement. Il y a une belle cour pour les récréations ainsi qu'un gymnase bien monté. Le but de cette école est de préparer les élèves à entrer au collège et de leur donner une bonne et solide éducation anglaise.
On peut obtenir des prospectus avec les références et des informations nécessaires, en s'adressant par la malle à OLIVER R. WILLIS, 12 juillet—1m Principal.

Produits de la Havane.
EN débarquement du brick Mount Vernon, de la Havane: 150 caisses sucre de la Havane, Cucurucho, 356 sacs café de la Havane prime, 192,000 Cigares de la Havane, bien assortis et de bonnes qualités, savoir: Imperiales, Regalias, Canones, Cazadores, Media Reg., Londres, Panetelas, Milares, etc., à vendre à des conditions très raisonnables, par BELVAILLE & MORENO, Importeurs de Sucres, Cafés, Cigares, etc., de la Havane. 1 juil

EAUX DE BLADON.
CET établissement est ouvert aux visiteurs depuis le 1er juin. De grandes améliorations y ont été faites l'hiver dernier, et il peut recevoir et loger d'une manière confortable 400 à 450 pensionnaires. Les propriétaires n'ont rien négligé pour le service intérieur, et ils ont maintenant dans des conditions on ne peut plus convenables pour satisfaire tout le monde, ils feront tous leurs efforts pour atteindre ce but. CONNOR & HENRY, 7 juin—3m Propriétaires.

A Louer.
A dater du 1er novembre prochain, les deux magasins de la maison maintenant en construction à l'encoignure Canal et Baronne, convenable pour magasin de nouveautés, marchandises sèches, etc. C'est une des meilleures localités de la ville, et est adjacent au dépôt du chemin de fer de Lafayette et Carrollton.
— Aussi —
TROIS BUREAUX, dans la même bâtisse, faisant face à la rue Baronne. Pour les conditions s'adresser au club du Pelican, 95 Canal. 2 juil

A Louer à bon marché.
Une maison haute située rue Tremé, entre [illegible] et Chemin du Bayou.
Une maison encoignure Esplanade et Amour, idéale pour une grocerie.
Une petite maison rue Amour, près Enghien.
Une maison (ou la moitié) encoignure Enghien et Craps.
A louer—Une domestique blanchisseuse et repasseuse.
S'adresser à B. MAUTRE & Co., 16 juin—3m No 25, rue Condé.

AVIS—M. S. FLASSAN étant mon associé, à partir de ce jour, les affaires de l'ancienne maison seront continuées sous la raison R. CAHUZAC & CO. RAYMOND CAHUZAC. Nouvelle-Orléans, 1 juillet 1852.

AVIS.
LA société ci-devant établie en cette ville sous la raison de GILDEMEESTER & Cie est dissoute par la mort de M. P. John Gildemeester. Les affaires de la société seront réglées par le soussigné qui en reste seul liquidateur. J. B. PREAU.

☞ Les soussignés ayant formé une nouvelle société sous la raison de J. B. PREAU & CO. continueront le genre d'affaires de l'ancienne maison Gildemeester & Co, au même emplacement, No 31, rue Gravier. J. B. PREAU, A. COUTURIE, TH. CAPITAINE. 2 juin—1m

A VENDRE, [illegible] 200 barriques vin rouge bon ordinaire pour l'usage des familles, 200 barils vin blanc haut-sauterne, JOSEPH LANATA, 21 juin No 11, Jefferson et 12 Toulouse.

El Eco de Ambos Mundos.
Publié [illegible] par D. IGNACIO BOIX.
JOURNAL politique, littéraire, des sciences, arts, etc., avec prime pour tout abonnement d'un an. Les personnes qui désireraient souscrire à cette publication sont priées de venir examiner le spécimen qui est déposé chez l'agent, J. F. LELIEVRE, No 210 rue Royale. 8 juin

A Vendre.
UN BEAU NEGRE, bien acclimaté, âgé de 27 ans, bon domestique de maison, vendu pour aucun défaut et pleinement garanti. S'adresser 47, rue de la Douane. 16 jn

EN magasin—100 caisses olives vertes, 1er choix, 100 do anchois, 100 do câpres; 50 do olives farcies; 10 do thon, 25 do fromage tête de Maure, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co. 21 juil 9—10, rue Jefferson.

AVIS—Les créanciers de W. H. Van Ransselaer sont avisés de présenter à notre bureau pour recevoir le troisième et dernier dividende. Nouvelle-Orléans, le 19 juillet 1852. EUG. ROCHEREAU & CO., 19 juil 17 et 19 St-Louis.

Livres français.
REÇU par le Niagara, du Havre, une facture de livres français, savoir: [illegible], Divine comédie du Dante, Jocelyn, par A. de Lamartine; Histoire des Girondins, par le même, Historiettes de Tallemant des Reaux; Le Pays latin, par Murger; Contes et nouvelles de Ch. Nodier; Histoire de Marie Stuart, par Mignet; Œuvres complètes de Béranger, édition Elzévirienne. Albums comiques de Cham, etc. etc. A vendre chez A. PAYA & Co. 19 juil—30 No 56, rue de Chartres.

[illegible] paraissant aux professeurs et aux élèves [illegible] de faire de grands progrès dans l'écriture. [illegible] de 9 heures du matin à 9 heures du soir, à l'**Académie d'Ecriture et de Tenue de Livres de Dolbear**, 56, rue du Canal. [illegible] Les classes particulières expressément pour les dames. Les Messieurs, commis d'habitude, personnes qui veulent se faire une belle main peuvent gagner de $1,000 à $3,000 dans de bonnes maisons. Les négocians viennent ici demander de bons commis. RUFUS DOLBEAR, 19 juil—1m 56, rue du Canal.

MATCHES.
LES ALLUMETTES de L. A. Guillemain, de la rue du Cirque, No 200, et celles de M. Lecour, de New York, sont à vendre chez E. LARO, No 158, rue de Chartres.

CHEMISES françaises—Reçu par la voie de New York, par le steamer Benj. Franklin, 57 douzaines chemises de Paris, savoir: Chemises toile fine, plis piqués, qualité supérieure, de $60 à $80 la douzaine; Chemises toile fine, plis variés, à $40, $42 et $45 la douzaine. Chemises mi-toile, plis variés à $25, $30 et $35 la douzaine. Chemises à plis mécaniques, à $21 la douzaine. Do coton blanc et couleur à $12 et $15 la douz. A vendre par ADOLPHE BLACHE, 21 juil 69, Royale, entre Conti et Bienville.

EN débarquement du navire Claiborne, et à vendre par les soussignés: 150 barriques vin St-Julien Médoc, 100 caisses vin do do, 50 do Haut Sauterne, 50 do sardines en 1/4 et 1/2 boîtes, 25 do absynthe Arnold Pernold, 60 paniers bouteilles de Bordeaux, 50 caisses cerises; 50 do prunes, 50 do abricots, 25 barriques Château Margaux 1848. LANATA, GANDOLFO & Co. 21 juil 9—10, rue Jefferson.

Bottes, Souliers et Chapeaux.
170 caisses en débarquement du navire Euphrasia.—Aussi en magasin 3,000 caisses formant un assortiment complet convenable pour le marché de la ville et de la campagne, à vendre à bon marché et à des conditions libérales, par J. HOBBS & Co., Successeurs de R. G. Hobbs, 21 juillet 12, rue de la Douane.

20 boucauts de charbon pulvérisé, de Philadelphie, à vendre par X. LAMBERT, 21 juil 62, rue Magasins.

VIN ROUGE ET BLANC en magasin—15 barriques vin rouge de Tarragone; 20 barriques vin de Bordeaux pour familles; 6 do do Château Margaux; 40 do do ordinaire; 25 barils vin blanc Hautsauterne; 100 caisses vin rouge bonne qualité; 45 do vin vrai Château Léoville 1844; 40 do vin blanc Haut Sauterne; Vin de Madère en quarts et huitièmes. A vendre par JOHN CLAUZURE, 11 juin 164, rue Royale.

VIN rouge—50 caisses vieux vrai Château Léoville, 1844, 100 caisses vin ordinaire, à vendre par JOHN CLAUZURE, 11 mars 164, Royale.

FRUITS A L'EAU DE VIE—50 caisses cerises, 50 caisses fruits assortis, à vendre par JOHN CLAUZURE, 11 mai 164, rue Royale.

25 QUARTS vin de Madère, à vendre par P. LONGIS, 12 juil 47, Vieille Levée.

NAVIRE CLAIBORNE, de Bordeaux—150 barriques vin rouge; 40 barils vin rouge; 45 barriques vin blanc; 300 barils vin blanc, 'Des marques: Bouvet Jeune, Veillon Frères, Dareau & Desbats, 8 demi pipes Brandy, Pinet Castillon & Co Cognac, 35 quarts do United Proprietors, 40 octaves do Laurent & Dupont, La Rochelle, à vendre par THOMAS PINET & CO., 9, rue Condé.

ABR. Z. CAVELIER. L. F. MAXENT.
CAVELIER & MAXENT, *Rue Royale, No. 162,*
INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continueront le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses.

VINS ROUGES—Reçu par le navire Florida, de Bordeaux: 35 barriques vin rouge Pessac 1846 pour familles, 150 caisses do do C. C. La Mission 1841, 150 do do do 1846, 100 do do do 1847, A vendre par CAVELIER & MAXENT, 162, rue Royale.

EN débarquement du navire Florida, de Bordeaux: 40 barriques vin rouge pour famille, à vendre par [illegible] BOYES FRERES, [illegible]

BOUTEILLES—100 paniers bouteilles vides de 24 onces, à vendre par ANT. GIRAUD, 12 juil 46, Vieille Levée.

FAURES & NORMAN, Successeurs de Rochelle & Co.
PREVIENNENT les consommateurs et le public en général, qu'ils viennent de recevoir par le navire Claiborne, venant de Bordeaux, un assortiment de [illegible]

[illegible]

LIQUIDATION

Grands sacrifices.

$250,000 DE MARCHANDISES SECHES EN LIQUIDATION,

PAR

M. R. Haggerty & Frere

No 58 rue du Canal et No 3 rue Royale.

☞ S'étant décidés à se retirer des affaires offrent leurs marchandises, tout récemment importées, évaluées à plus de $250,000, au prix coûtant, et beaucoup d'articles même au-dessous du prix de vente.

Etant positivement obligés de vendre toutes nos marchandises immédiatement, n'ayant que quelques mois pour vendre tout le stock, nous offrirons toutes les marchandises suivantes à de très grands sacrifices.

Nous prions aussi particulièrement nos anciennes pratiques de vouloir bien venir pour voir afin de faire de bons marchés, préférant leur accorder cet avantage-là qu'à toutes autres personnes, puisqu'il faut que nos marchandises soient vendues au véritable prix coûtant.

LISTE DES ARTICLES.
Nous avons maintenant en magasin:
5,000 pièces Toile d'Irlande;
670 pièces Toile à drap 12x14;
12,000 pièces Ouvré;
2,000 pièces Serviettes damassées;
5,000 pièces Nappes damassées;
2,500 Damassé en pièces;
5,500 Services de toile;
500 pièces Platilias;
4,000 pièces Bretagnes;
2,000 pièces Estopillas;
1,000 pièces Toile de Paris;
1,000 pièces Toile de Courtray;
500 pièces Rouen blanc;
400 pièces Rouen écru;
5,000 pièces Coton blanc;
1,000 pièces Toile d'habitans;
500 pièces pour rideaux de galerie.
25,000 DOUZAINES BAS ANGLAIS.
Formant le plus bel assortiment qui ait jamais été offert à la Nouvelle-Orléans.

200,000 BAREGES DERNIERE NOUVEAUTE.
300,000 mètres Jaconat à 20 et 25 cts la yarde,
100,000 yardes Jaconat à 15 cts la yarde,
100,000 yardes Organdis riches.
NOTRE STOCK DE SOIERIES NOIRES ET EN COULEURS EST INCOMPARABLE, AYANT ACHETE PLUS DE $50,000 DE CE SEUL ARTICLE. NOUS OFFRONS LA BALANCE AUX PLUS GRANDS SACRIFICES.

$25,000 de Marchandises [illegible], étant sans exception le plus bel assortiment qui ait jamais été offert pour les marchands du Sud.
Petits damassés; Damassé laine, Damassé coton, Jaconats et percales, Wainsworth et Mull, Dentelles Valenciennes, Bruxelles et Lille, Dentelles noires etc.
4 caisses Dentelles noires, à garnitures.

Maintenant vendus à la moitié de la valeur réelle.
20,000 douzaines mouchoirs batiste fil,
100 000 Parasols,
250 Châles crêpe de Chine très riches,
1000 Châles noirs et couleur,
800 Châles dentelles, noirs et blancs,
1900 mantelets dentelles, noirs,
2300 mantelets soie en couleur,
1000 Mantelets mousseline brodée,
6000 Pèlerines en mousseline et en dentelle.

A moitié de leur valeur.
Bombazine, Manteaux, Alpacas, Mousseline de laine, Mérinos, Challis, Barège de laine, Drap, [illegible] Velours, &c.
[illegible], dito damassé, Batiste d'Ecosse, Guingham, Courtepointes françaises, Courtepointes anglaises, 5000 paires Couvertures blanches, rouges et vertes, 20 balles Mackinaw, de 36 paires Couvertures françaises 14 points, extra fines, Indiennes françaises, Indiennes américaines.

Toujours avec un assortiment dont il serait impossible de trouver le pareil dans aucune autre maison en ville. Il faut que le tout soit vendu immédiatement sans aucune référence au prix coûtant. Les marchandises non vendues au moment où le magasin fermera seront envoyées à l'encan.
12 mai ☞

MARCHANDISES NOUVELLES!!
Récemment reçues
par le steamer Wm. Penn, par SIMPSON, 50, rue Canal.
UN chargement considérable de belles marchandises d'été, achetées dans le mois d'avril, et à un prix tellement minime qu'il a pu se permettre de les offrir à ses pratiques à
VINGT-CINQ POUR CENT *au-dessous des cours habituels.*
Au nombre de ces marchandises se trouvent:
1000 pièces Batistes à carreaux, depuis **10** CENTS et au-dessus.
500 pièces Guingham à 12 1/2 et 15 cents.
Foulards soie très élégants à 50 cents.
JACONATS, [illegible] et Indiennes nouveau genre.
Mantilles en dentelle, Schalls en dentelle, [illegible]
Robes rose, bleu et blanc, et Mousseline pour [illegible]
Mouchoirs garnis en dentelle, bandes brodées crêpe noir, [illegible] Tous ces articles, ainsi qu'un grand assortiment de **Marchandises Sèches,** POUR HABITATION, **MENAGE,** et de **Nouveautés.**
☞ *Seront vendus aux bas prix habituels chez* **SIMPSON,** 50, RUE CANAL. 6mai

Banque d'Echange, 26, rue du Camp.
TRAITES à vue et à terme, sur New-York, Philadelphie, Baltimore, Boston, Cincinnati, Louisville, St. Louis, Wheeling, Mobile, Charleston, Augusta, Savannah, San Francisco.
On recevra des dépôts, et quand le montant de ces dépôts, à quelque moment que ce soit pendant le mois, n'aura pas été au-dessous de $1,000, un intérêt de six pour cent par an sera alloué sur le minimum de la balance. HORACE BEAN & Co. 1mai—30 Directeurs.

AVIS—Madame Veuve John Poultney ayant élu son domicile dans l'Etat du Mississipi et y résidant actuellement, prévient tous ceux qui ont affaires avec elle, que Monsieur Jacques Toutant Beauregard son frère, est chargé de sa procuration pour la représenter dans toutes ses affaires d'intérêt de la Louisiane.
Elle autorise en même temps les personnes qui occupent des propriétés situées à Lafayette, sujettes à la réclamation des héritiers Poultney, qu'elles peuvent s'adresser pour transiger à M. J. J. Toutant Beauregard, au coin de la rue de la Douane et du Passage de la Bourse à la Nlle-Orléans. 21 mai

MAISON ROUGE No 1,
Et encoignure Baronne et Poydras.
Réduction immense
SUR NOS MARCHANDISES NOUVELLES.
20 **BALLES jaconat français** qualité supérieure, à 20 cents la yarde. **Baréges toujours** à 20 cents. **toile d'Irlande à bas prix**, mousseline à moustiquaire aux prix d'encan, et bien d'autres également.
Articles pour deuil
Mousseline de laine noire extra-fine à 35 cents la yarde; étamine à tout prix.
C. LAROUSSINI & Co.
7m Maison Rouge sur la Levée, et encoignure Baronne et Poydras.

Grand Railroad du Nord de Jackson et de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle Orléans, 20 mai 1852.
LES souscripteurs au fond capital du railroad du Nord, de Jackson et de la Nouvelle-Orléans sont priés de faire leur premier paiement de cinq pour cent, au bureau de la compagnie No 17, Commercial Place.
Par ordre de la direction,
20 mai JOHN CALHOUN, Secrétaire.

John Hall. *E. W. Rodd.*
HALL & RODD,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
No 1, Front-Levee, Nlle Orléans 21j

Jean B. McGUIRE & Co.,
Courtiers de Navires,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES ET EXPEDITEURS, 50, BANK PLACE

250 CAISSES vin rouge St-Julien, 70 do do Hermitage, 20 caisses vin rouge château Bel Air, 100 do do Haut Barsac, 125 barils vin blanc Haut Sauterne et Haut Barsac, à vendre par JOSEPH LANATA, 25 juin 11 rue Jefferson, 12 rue Toulouse.

A VENDRE, par les soussignés, importés récemment, PATES TRUFFES, en 1/2 et 1/4 de boîtes, CEPES A L'HUILE, do do, GALANTINES de volaille truffées en 1/2 et 1/4 de boîtes, SARDINES A L'HUILE en boîtes et demi boîtes, CHAMPIGNONS en boîtes, PETITS POIS au naturel, DITO au jambon, TRUFFES du Périgord.
Un grand assortiment de fruits des plus variés, comprenant des pêches, des prunes, (reine Claude) des mirabelles, des mures, des abricots, des fraises, &c., &c., le tout portant la marque renommée de DEFFES & CO.
WILLIAMSON, ZARATIN & Co, 8j 32 1/2, rue Poydras.

AVIS AUX PLANTEURS—Les habitans qui résident sur le fleuve pourront se procurer de la très bonne chaux 'Richards cape lime' à un prix très modéré, livré sur leurs habitations libre de fret et de [illegible], 8 ou 10 jours après que leurs ordres auront été transmis à P. H. MONSSEAUX. [illegible] Au marble yard enc. St Louis et Robertson.

CHAUX—3000 barils chaux fraîche et 418 barils en débarquement du steamer Crescent, en très bon ordre et en grands barils, à vendre par P. H. MONSSEAUX.—Au marble yard 2 juin encoignure St Louis et Robertson.

EN débarquement du navire l'Arcadia, venant de Bordeaux, 60 barriques vin St-Julien, 12 barriques vin blanc Haut Sauterne, à vendre par E. DECHAMPS, 15 juin 67, rue Condé.

EN débarquement du navire Mount Washington, venant de Bordeaux, 40 barriques vin rouge St Estèphe, 12 barriques Haut Sauterne, 25 barils do do, à vendre par E. DECHAMPS, 15 juin 67, rue Condé.

EN débarquement du navire [illegible], et à vendre par le soussigné, 10 barriques vin blanc Haut Sauterne, 50 tierçons do. 9juil PAUL LACROIX, 13 Toulouse.

B. TALAMON,
Seul agent des Eaux-de-Vie de la marque H. SUTTON,
RUE ROYALE, Nos. 182 & 186.

744,000 CIGARES de la Havane, savoir: Regalias, Canones, Imperiales, Milares, Panetelas, Londres, [illegible], Damas, Cazadores, etc., des marques les plus renommées, en magasin et à vendre par D. BORNIO Jr. 5 av 34, Gravier.

CIGARETTES DE LA HAVANE.—8 caisses de cigarettes de la Havane de plusieurs marques, en débarquement du brick Adams Gray de la Havane et à vendre par D. BORNIO, Jr., 34 Gravier.

BOTTES & SOULIERS—[illegible] caisses [illegible] en débarquement du navire [illegible], à vendre par JOHN M. GOULD, 8, Magasins.

BOUCHONS—15 balles de 30,000 [illegible] à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.

[illegible]